

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1977

13 août 2008

### SOMMAIRE

<b>Aero Technical Support &amp; Services Holdings</b> .....	<b>94894</b>	<b>Geosite C Sàrl</b> .....	<b>94887</b>
<b>agri.capital Luxembourg S.à r.l.</b> .....	<b>94851</b>	<b>Geosite LM Sàrl</b> .....	<b>94892</b>
<b>AMB Fund Luxembourg 1 S.à r.l.</b> .....	<b>94892</b>	<b>Geosite S Sàrl</b> .....	<b>94891</b>
<b>AMP Capital Investors (BAA Toggle Holdco) S.à r.l.</b> .....	<b>94887</b>	<b>Geosite S Sàrl</b> .....	<b>94893</b>
<b>Architectures Nouvelles et Cuisines</b> .....	<b>94886</b>	<b>Gestion Internationale</b> .....	<b>94887</b>
<b>Argolux GmbH</b> .....	<b>94850</b>	<b>Golden Investors S.A.</b> .....	<b>94890</b>
<b>Ashmira S.A.</b> .....	<b>94866</b>	<b>HINZ Luxembourg G.m.b.H.</b> .....	<b>94895</b>
<b>Calypsis Equity S.A.</b> .....	<b>94851</b>	<b>International Data Processing Luxembourg S.A.</b> .....	<b>94883</b>
<b>Cluny S.A., société de gestion de patrimoine familial</b> .....	<b>94889</b>	<b>Isghl S.A.</b> .....	<b>94896</b>
<b>Coldmatic Group Europe S.à r.l.</b> .....	<b>94895</b>	<b>Juniper Investment S.A.</b> .....	<b>94894</b>
<b>CORPUS SIREO Investment Residential No. 14 S.à r.l.</b> .....	<b>94885</b>	<b>Juris Invest S.A.</b> .....	<b>94885</b>
<b>CORPUS SIREO Investment Residential No. 21 S.à r.l.</b> .....	<b>94884</b>	<b>Lahytex S.A.</b> .....	<b>94864</b>
<b>CORPUS SIREO Investment Residential No. 22 S.à r.l.</b> .....	<b>94884</b>	<b>LGH Group S.A.</b> .....	<b>94862</b>
<b>CORPUS SIREO Investment Residential No. 23 S.à r.l.</b> .....	<b>94887</b>	<b>Linkspan S.A.</b> .....	<b>94885</b>
<b>Curepipe S.A.</b> .....	<b>94865</b>	<b>London &amp; Paris Investments S.A.</b> .....	<b>94890</b>
<b>Deland Real Estate S.A.</b> .....	<b>94871</b>	<b>Luximo (Luxembourg) S.à r.l.</b> .....	<b>94893</b>
<b>Dquared2 Holding S.A.</b> .....	<b>94861</b>	<b>Mathis Prost Grevenmacher S.A.</b> .....	<b>94886</b>
<b>Electro-Stugalux S.A.</b> .....	<b>94892</b>	<b>Media Lario International S.A.</b> .....	<b>94894</b>
<b>Emma S.A.</b> .....	<b>94870</b>	<b>Mercado Holding S.A.</b> .....	<b>94883</b>
<b>Entreprise de Participations et d'Investissements, EPIS</b> .....	<b>94882</b>	<b>Nelke Holding S.A.</b> .....	<b>94872</b>
<b>EonTech Ventures S.A.</b> .....	<b>94883</b>	<b>Pergam Partners III &amp; Cie S.C.A.</b> .....	<b>94866</b>
<b>EonTech Ventures S.A.</b> .....	<b>94889</b>	<b>Royalpart S.A.</b> .....	<b>94869</b>
<b>Euram Gestion S.A.</b> .....	<b>94871</b>	<b>Safilo Capital International SA</b> .....	<b>94891</b>
<b>Europa Carbon S.à r.l.</b> .....	<b>94886</b>	<b>Service, Communication &amp; Stratégie Consulting S.A.</b> .....	<b>94882</b>
<b>Fari S.A.</b> .....	<b>94866</b>	<b>Signitec S.à r.l.</b> .....	<b>94895</b>
<b>Fiduphar S.A.</b> .....	<b>94889</b>	<b>Sublime S.à r.l.</b> .....	<b>94896</b>
<b>Fintower Finance Service S.A.</b> .....	<b>94890</b>	<b>TEN-X S.A.</b> .....	<b>94851</b>
<b>Focused Sicav</b> .....	<b>94888</b>	<b>TEN-X S.A.</b> .....	<b>94851</b>
<b>Fulvinvestment International S.A.</b> .....	<b>94871</b>	<b>ThalassaVita Centre Esthétique, s.à r.l.</b> ..	<b>94895</b>
<b>G5 Luxembourg S.A.</b> .....	<b>94872</b>	<b>The Delphi Investment Group Holdings SAH</b> .....	<b>94850</b>
		<b>Thya S.A.</b> .....	<b>94893</b>
		<b>United Springs S.à r.l.</b> .....	<b>94888</b>
		<b>VISTRA (Luxembourg) S. à r.l.</b> .....	<b>94896</b>
		<b>WM Clay (Luxembourg) S.à r.l.</b> .....	<b>94875</b>

**The Delphi Investment Group Holdings SAH, Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 17, boulevard Royal.  
R.C.S. Luxembourg B 35.232.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29/07/08.

Signatures.

Référence de publication: 2008095673/763/12.

Enregistré à Luxembourg, le 23 juillet 2008, réf. LSO-CS08968. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080110597) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2008.

**Argolux GmbH, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5434 Niederdonven, 16, rue de la Moselle.  
R.C.S. Luxembourg B 90.880.

Im Jahre zweitausendacht, den siebzehnten Juli.

Vor dem unterzeichneten Notar Paul DECKER im Amtssitz in Luxemburg.

Ist erschienen:

Die Aktiengesellschaft luxemburgischen Rechts TOPHET HOLDING S.A.. mit Sitz in L-1233 Luxemburg, 13, rue Bertholet, (RCS Luxembourg N ° B 28.710),

hier vertreten durch Herr Henri DA CRUZ, wohnhaft in Dudelange.

auf Grund einer Vollmacht unter Privatschrift gegeben in Luxemburg, am 15.07.2008.

welche Vollmacht, nach gehöriger ne varietur Paraphierung durch den Komparenten, und den amtierenden Notar, gegenwärtiger Urkunde beigebogen bleiben um mit derselben einregistriert zu werden.

Welche Komparentin, vertreten wie eingangs erwähnt, dem amtierenden Notar Nachfolgendes auseinandersetzen:

Daß sie die alleinige Anteilhaberin welche das gesamte Kapital vertreten der Gesellschaft mit beschränkter Haftung ARGOLUX G.m.b.H. mit Sitz in L-5365 Münsbach, 16, Parc d'Activités Syrdall,

gegründet gemäss Urkunde aufgenommen durch Notar Paul Bettingen im Amtssitz in Niederanven, am 26. Mai 1998, veröffentlicht im Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations Nummer 638 vom 9. September 1998,

mehrmals abgeändert und zuletzt gemäß Urkunde aufgenommen durch den amtierenden Notar Paul DECKER am 18. Dezember 2002, veröffentlicht im Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 207 vom 26. Februar 2003, eingetragen im Handels- und Gesellschaftsregister in Luxemburg Sektion B unter Nummer B 90.880.

Alsdann bat der Komparent, handelnd wie eingangs erwähnt, den amtierenden Notar die nachfolgenden einstimmig genommenen Beschlüsse der Anteilhaberin, die das gesamte Gesellschaftskapital vertreten, zu beurkunden wie folgt:

*Einzigter Beschluss*

Der Gesellschaftssitz wird nach L- 5434 Niederdonven, 16, rue de la Moselle verlegt und somit wird Artikel 2 (Absatz 1) der Statuten folgenden Wortlaut erhalten:

" **Art. 2 (Absatz 1).** Der Sitz der Gesellschaft ist in der Gemeinde Flaxweiler."

*Kosten*

Die Kosten und Gebühren welche der Gesellschaft auf Grund gegenwärtiger Urkunde erwachsen, werden abgeschätzt auf 750,- EUR.

Worüber Urkunde, Geschehen und aufgenommen wurde in Luxemburg, Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung alles Obigen an den Komparenten, dem Notar nach Namen, gebräuchlichem Vornamen, sowie Stand und Wohnort bekannt, hat der Komparent mit dem Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Signé: H.DA CRUZ, P. DECKER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 18 juillet 2008. Relation: LAC/2008/29827. - Reçu € 12.- (douze Euros).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juillet 2008.

Paul DECKER.

Référence de publication: 2008095843/206/42.

(080110677) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2008.

**TEN-X S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.  
R.C.S. Luxembourg B 61.426.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 (version abrégée) ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008095702/693/13.

Enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2008, réf. LSO-CS08634. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080110069) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2008.

**TEN-X S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.  
R.C.S. Luxembourg B 61.426.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 (version abrégée) ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008095703/693/13.

Enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2008, réf. LSO-CS08633. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080110065) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2008.

**Calypsis Equity S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.  
R.C.S. Luxembourg B 106.355.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 (version abrégée) ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008095704/693/13.

Enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2008, réf. LSO-CS08533. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080110062) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2008.

**agri.capital Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 9, Parc d'activité Syrdall.  
R.C.S. Luxembourg B 140.384.

STATUTES

In the year two thousand eight, on the thirtieth day of June

Before Us, Maître Martine Schaeffer, notary public residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

THERE APPEARED:

agri.capital Group S.A., a public limited liability company, having its registered office at 9, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 132.659 (LuxCo II),

represented by Tom Storck, lawyer, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given on June 27, 2008

The said proxy, after having been signed "ne varietur" by the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing party, represented as stated here-above, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of association of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated:

## I. Name - Registered office - Object - Duration

**Art. 1. Name.** The company is incorporated as a private limited liability company (société à responsabilité limitée) under the name "agri.capital Luxembourg S.à r.l." (the Company). The Company is governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, in particular the law of August 10, 1915, on commercial companies, as amended (the Law), and these articles of association (the Articles).

### Art. 2. Registered office.

2.1. The registered office of the Company is established in Munsbach, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the municipality by a resolution of the board of managers. The registered office may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the sole shareholder or the general meeting of shareholders, as applicable, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the board of managers. Where the board of managers determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

### Art. 3. Object.

3.1 The purpose of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.

3.2. The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and any kind of debt and equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings and issues of debt or equity securities to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or some of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company shall not carry out any regulated activities of the financial sector.

3.3. The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect itself against credit risk, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may generally carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property which directly or indirectly favour or relate to its corporate object.

### Art 4. Duration.

4.1. The Company is formed for an unlimited duration.

4.2 The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several shareholders.

## II. Capital - Shares

### Art. 5. Capital.

5.1. The Company's share capital is set at EUR 12,500.- (twelve thousand five hundred euro), represented by 100 (one hundred) shares in registered form having a par value of EUR 125.- (one hundred and twenty-five euro) each, all subscribed and fully paid-up.

5.2. The share capital may be increased or reduced in one or several times by a resolution of the sole shareholder or the general meeting of shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

### Art. 6. Shares.

6.1. Each share entitles the holder to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

6.2. The Company's shares are indivisible and the Company recognises only one owner per share.

6.3. Shares are freely transferable among shareholders.

Where the Company has a sole shareholder, shares are freely transferable to third parties.

Where the Company has more than one shareholder, the transfer of shares (inter vivos) to third parties is subject to the prior approval of the general meeting of shareholders representing at least three-quarters (3/4) of the share capital.

The transfer of shares by reason of death to third parties must be approved by the shareholders representing three-quarters of the rights owned by the survivors.

A share transfer will only be binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the Civil Code.

6.4. A register of shareholders will be kept at the registered office and may be examined by each shareholder upon request.

6.5. The Company may redeem its own shares provided that the Company has sufficient distributable reserves for that purpose or if the redemption results from a reduction of the Company's share capital.

### **III. Management - Representation**

#### **Art. 7. Board of managers.**

7.1. The Company is managed by a board of managers composed of at least one A manager and at least one B manager. The managers are appointed and designated as A manager or B manager by a resolution of the sole shareholder or the general meeting of shareholders, as applicable, which sets the term of their office. The managers need not be shareholders.

7.2. The managers may be dismissed at any time ad nutum (without cause) by a resolution of the sole shareholder or the general meeting of shareholders, as applicable.

#### **Art. 8. Powers of the board of managers.**

8.1. All powers not expressly reserved to the shareholder(s) by the Law or the Articles fall within the competence of the board of managers, who shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the corporate object.

8.2. Special and limited powers may be delegated for specific matters to one or more agents by the board of managers.

#### **Art. 9. Procedure.**

9.1. The board of managers shall meet as often as required to ensure that the corporate interest is met or upon request of any manager at the place indicated in the convening notice.

9.2. Written notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least twenty-four (24) hours in advance, except in case of emergency, the nature and circumstances of which shall have been set forth in the notice of the meeting.

9.3. No notice is required if all members of the board of managers are present or represented and if they state to have full knowledge of the agenda of the meeting. Notice of a meeting may also be waived by a manager, either before or after a meeting. Separate written notices shall not be required for meetings that are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the board of managers.

9.4. A manager may grant a power of attorney to another manager in order to represent him at any meeting of the board of managers. The manager to whom the power of attorney has been granted shall be entitled to have a separate vote on behalf of the manager he represents in addition to his own vote.

9.5. The board of managers can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented, including at least one A manager and one B manager. A resolution of the board of managers is validly passed by a majority of the votes cast provided that at least one A manager and one B manager approves the resolution. The resolutions of the board of managers will be recorded in minutes signed by all the managers present or represented at the meeting.

9.6. Any manager may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference or by any other means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. The participation by these means is deemed equivalent to a participation in person at a meeting duly convened and held.

9.7. In case of urgency, circular resolutions signed by all the managers shall be valid and binding as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution.

#### **Art. 10. Representation.**

10.1 The Company shall be bound towards third parties in all matters by the joint signature of at least one A manager and at least one B manager of the Company or by the joint or single signatures of any persons to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with article 8.2. of these Articles.

#### **Art. 11. Liability of the managers.**

11.1 The managers shall not, by reason of their mandate, be held personally liable for any commitment validly made by them in the name of the Company, provided such commitment complies with the Articles and the Law.

#### IV. General meetings of shareholders

##### Art. 12. Powers and voting rights.

12.1. The sole shareholder shall exercise all powers conferred by the Law to the general meeting of shareholders. The decisions of the sole shareholder shall be recorded in minutes or drawn up in writing.

12.2. If the Company has not more than twenty-five (25) shareholders, the decisions of the shareholders may be taken by circular resolutions, the text of which shall be sent to all the shareholders in writing, whether in original or by telegram, telex, facsimile or e-mail. The shareholders shall cast their vote by signing the circular resolutions. The signatures of the shareholders may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

12.3. In all other cases, resolutions of the shareholders shall be adopted at general meetings of shareholders.

12.4. Each shareholder has voting rights commensurate to his shareholding. Each share entitles to one vote.

##### Art. 13. Notices, Quorum, Majority and voting procedures.

13.1. The shareholders may be convened or consulted by any manager. The board of managers or, failing which, the statutory auditor(s), must convene or consult the shareholders following a request from shareholders representing more than half of the share capital.

13.2. Written notice of any general meeting of shareholders shall be given to all shareholders at least eight (8) days in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, the nature and circumstances of which shall have been set forth in the notice of the meeting.

13.3. General meetings of shareholders shall be held at such place and time specified in the notices.

13.4. If all the shareholders are present or represented and consider themselves as duly convened and informed of the agenda of the meeting, the general meeting of shareholders may be held without prior notice.

13.5. A shareholder may grant a written power of attorney to another person (who need not be a shareholder) in order to represent him at any general meeting of shareholders and to vote on their behalf.

13.6. Resolutions of the general meeting of shareholders shall be passed by one or more shareholders owning more than half of the share capital. If this majority is not reached at the first meeting or first written consultation, the shareholders shall be convened or consulted a second time by registered letter, and resolutions shall be adopted by a majority of the votes cast, regardless of the proportion of the share capital represented.

13.7. The Articles may only be amended with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters (3/4) of the share capital.

13.8. Any change in the nationality of the Company and any increase of a shareholder's commitment in the Company shall require the unanimous consent of the shareholders.

#### V. Annual accounts - Allocation of profits

##### Art. 14. Financial year and annual general meeting of shareholders.

14.1. The financial year of the Company shall begin on the first of January and end on the thirty-first of December each year.

14.2. Each year, the board of managers must prepare the balance sheet and the profit and loss accounts as well as an inventory indicating the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising the Company's commitments and the debts of the managers, auditor(s) (if any) and shareholders towards the Company.

14.3. Each shareholder may inspect the inventory, the balance sheet and the report of the statutory auditor(s), if any, at the registered office. If there are more than twenty-five (25) shareholders, the inventory, balance sheet and report of the statutory auditor(s) may only be inspected by the shareholders during the fifteen (15) days immediately preceding the annual general meeting convened to approve these documents.

14.4. If there are more than twenty-five (25) shareholders, the annual general meeting shall be held at the registered office or at such other place in the municipality of the registered office as specified in the notice for that general meeting, on the third Friday of June of each year at 10.00 a.m, provided that such day is a business day in Luxembourg. If such is not a business day in Luxembourg, the annual general meeting shall be held on the following business day.

14.5. If there are not more than twenty-five (25) shareholders, the annual general meeting shall be held at the place and time specified in the convening notice. The balance sheet and profit and loss accounts shall be approved by circular resolution or at the annual general meeting within six (6) months from the closing of the financial year.

##### Art. 15. Statutory auditor(s) / External auditor(s) (Réviseur d'entreprises).

15.1. If there are more than twenty-five (25) shareholders, the operations of the Company shall be supervised by one or several statutory auditors (commissaires).

15.2. The operations of the Company shall be supervised by one or several external auditors (réviseurs d'entreprises), when so required by law.

15.3. The general meeting of shareholders shall appoint the statutory auditor(s)/ external auditors (réviseurs d'entreprises) and will determine their number, remuneration and the term of their office, which may not exceed six years. Statutory auditor(s)/ external auditors (réviseurs d'entreprises) may be re-elected.



### **Art. 16. Allocation of Profits.**

16.1 From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) shall be allocated to the reserve required by Law. This allocation shall cease to be required when the legal reserve has reached an amount equal to ten per cent (10%) of the corporate capital.

16.2 The sole shareholder or the general meeting of shareholders, as applicable, shall determine how the balance of the annual net profits shall be disposed of. The sole shareholder or the general meeting of shareholders, as applicable, It may allocate such balance to the payment of a dividend, transfer such balance to a reserve account or carry it forward.

16.3 Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

- (i) interim accounts are drawn up by the board of managers;
- (ii) these interim accounts show that sufficient profits and other reserves (including share premium) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, increased by carried forward profits and distributable reserves but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the legal reserve;
- (iii) the decision to pay interim dividends is taken by the sole shareholder or by the general meeting of shareholders within two (2) months from the date of the interim accounts;
- (iv) the rights of the creditors of the Company are not threatened, taking into account the assets of the Company; and
- (v) where the interim dividends paid exceed the distributable profits at the end of the financial year, the shareholders must refund the excess to the Company.

### **VI. Dissolution - Liquidation**

17.1 The Company may be dissolved at any time by a resolution of the sole shareholder or the general meeting of shareholders, as applicable, adopted by at least half of the shareholders holding at least three-quarters (3/4) of the share capital. The general meeting of shareholders shall appoint one or several liquidators, who need not be shareholders, to carry out the liquidation and will determine their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by the general meeting of shareholders or by law, the liquidator(s) shall have the broadest powers to realise the assets and pay the liabilities of the Company.

17.2 The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities shall be distributed to the shareholders in proportion to the shares held by each of them.

### **VII. General provisions**

18.1. Notices and communications are made or waived and circular resolutions are evidenced in writing, by telegram, telefax, e-mail or by any other generally accepted means of electronic communication.

18.2. Powers of attorney are granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with board of managers' meetings may also be granted by a manager in accordance with such conditions as may be accepted by the board of managers.

18.3. Signatures may be in handwritten or electronic form, provided that signatures in electronic form fulfil all legal requirements to be deemed equivalent to handwritten signatures.

18.4. All matters not expressly governed by the Articles shall be determined in accordance with the Law and, subject to any non waivable provisions of the Law, any agreement entered into by the shareholders from time to time.

#### *Transitory provision*

The first financial year shall begin on the date of this deed and shall end on December 31, 2008.

#### *Subscription - Payment*

Thereupon, LuxCo II, prenamed and represented as stated above, subscribes to 100 (one hundred) shares in registered form, with a par value of EUR 125.- (one hundred and twenty-five euro) each, and agrees to pay them in full by a contribution in kind consisting of all its assets and liabilities (the Contribution).

The Contribution, in an aggregate amount of EUR 64.976.356,79 (sixty-four million nine hundred and seventy-six thousand three hundred fifty-six euro and seventy-nine cents) is to be allocated as follows:

- (i) an amount of EUR 12,500.- (twelve thousand five hundred euro) is to be allocated to the nominal share capital account of the Company, and
- (ii) an amount of EUR 64,963,856.79 (sixty-four million nine hundred and sixty-three thousand eight hundred fifty-six euro and seventy-nine cents) is to be allocated to the share premium reserve of the Company

The valuation of the Contribution is evidenced by, inter alia, a balance sheet of LuxCo II dated June 30, 2008 and signed for approval by the management of LuxCo II, which shows that the net asset value of assets and liabilities contributed to the Company is worth at least EUR 64,976,356.79 (sixty-four million nine hundred and seventy-six thousand three hundred fifty-six euro and seventy-nine cents).

The valuation of the Contribution is further evidenced in the certificate dated June 30, 2008, issued by the management of LuxCo II that:

"1. All the assets and liabilities (the Assets and Liabilities) contributed by LuxCo II to the Company are shown on the attached balance sheet as per June 30, 2008;

2. based on generally accepted accountancy principles the net worth of the Assets and Liabilities contributed to the Company per the attached balance sheet is valued at least EUR 64,976,356.79 (sixty-four million nine hundred and seventy-six thousand three hundred fifty-six euro and seventy-nine cents) and since the balance sheet date no material changes have occurred which would have depreciated the contribution made to the Company;

3. the Assets and Liabilities contributed to the Company are freely transferable by LuxCo II and they are not subject to any restrictions or encumbered with any pledge or lien limiting their transferability or reducing their value;

4. all formalities to transfer the legal ownership of the Assets and Liabilities contributed to the Company have been or will be accomplished by the board of management of LuxCo II."

A copy of the above documents, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be registered with it.

#### Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever to be borne by the Company resulting connection with its incorporation are estimated at approximately six thousand Euro (6,000.- EUR).

#### Capital Duty exemption

Insofar as the contribution in kind consists of all the assets and liabilities of a company incorporated in the European Union (i.e. the Grand Duchy of Luxembourg) to another company incorporated in the European Union (i.e. the Grand Duchy of Luxembourg), the Company refers to article 4-1 of the law dated 29 December 1971, as amended, which provides for capital duty exemption.

#### Resolutions of the sole shareholder

Immediately after the incorporation of the Company, the sole shareholder of the Company, representing the entire subscribed capital has passed the following resolutions:

1. The following person is appointed as A manager of the Company for an indefinite period:

- Mr Peter Stepany, born at A-5280 Braunau, Austria on May 10, 1961, residing at 164/1, Lustenauerstr., AUS-6858 Dornbirn.

2. The following persons are appointed as B managers of the Company for an indefinite period:

- Mr Daan de Boer, born at Ede, on August 3, 1966, residing professionally at 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg; and

- Mr Martinus Weijermans, born at s'Gravenhage, on August 26, 1970, residing professionally at 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

2. The registered office of the Company is set at 9, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach, Grand Duchy of Luxembourg.

#### Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states that, on request of the above appearing party, this deed is drawn up in English, followed by a French version and, in case of divergences between the English text and the French text, the English text shall prevail.

WHEREOF this deed was drawn up in Luxembourg, on the day stated above.

This document has been read to the appearing party who signed together with the undersigned notary this notarial deed.

#### Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mil huit, le trente juin.

Par-devant Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg.

A COMPARU:

agri.capital Group S.A., une société anonyme, ayant son siège social à 9, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 132.659 (LuxCo II),

ici représenté par Tom Storck, avocat, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 27 juin 2008.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée "ne varietur" par le comparant et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante, ès-qualité qu'elle agit, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elle a arrêté les statuts comme suit:



## I. Dénomination - Siège social - Objet social - Durée

**Art. 1<sup>er</sup>. Dénomination.** Il est établi une société à responsabilité limitée sous la dénomination " agri.capital Luxembourg S.à r.l." (la Société), qui sera régie par les lois du Luxembourg, en particulier par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi) et par les présents statuts (les Statuts).

### Art. 2. Siège social.

2.1. Le siège social est établi à Munsbach, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans les limites de la commune de Munsbach par simple décision du conseil de gérance. Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé par simple décision du conseil de gérance, des succursales, filiales ou bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger. Lorsque le conseil de gérance estime que des événements extraordinaires d'ordre politique, ou militaire de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société qui restera une société luxembourgeoise.

### Art. 3. Objet social.

3.1 La Société a pour objet la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans d'autres sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et la gestion de ces participations. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et en général toutes valeurs ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle pourra participer dans la création, le développement, la gestion et le contrôle de toute société ou entreprise. Elle pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2 La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission d'actions et obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts et de créances. La Société pourra prêter des fonds, en ce compris, sans limitation, ceux résultant des emprunts et des émissions d'obligations ou de valeurs, à ses filiales, sociétés affiliées et à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges toute ou partie de ses avoirs ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur toute ou partie de ses avoirs afin de garantir ses propres obligations et engagements et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. Pour éviter tout doute, la Société ne pourra pas exercer des activités réglementés du secteur financier.

3.3. La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les risques de crédit, de change, de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société pourra généralement accomplir toutes opérations commerciales, financières ou industrielles ainsi que tous transferts de propriété mobiliers ou immobiliers, qui directement ou indirectement favorisent la réalisation de son objet social ou s'y rapportent de manière directe ou indirecte.

### 4. Durée.

4.1 La Société est constituée pour une durée illimitée.

4.2 La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de l'interdiction, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

## II. Capital - Parts sociales

### Art. 5. Capital.

5.1. Le capital social est fixé à EUR 12.500,- (douze mille cinq cents euros), représenté par 100 (cent) parts sociales sous forme nominative d'une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2. Le capital social pourra être augmenté ou réduit en une seule ou plusieurs fois par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant en conformité avec les règles prescrites pour la modification des Statuts.

### Art. 6. Parts sociales.

6.1. Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

6.2. Les parts sociales de la Société sont indivisibles, et la société ne reconnaît qu'un seul propriétaire par part sociale.

6.3. Les parts sociales sont librement transmissibles entre associés.

Si la Société n'a qu'un associé unique, les parts sociales sont librement transmissibles à des tiers.

Si la Société a plus d'un associé, la cession de parts sociales à des tiers, entre vifs, n'est possible qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

Le transfert des parts sociales pour cause de décès, à des tiers doit être autorisé par des associés représentant au moins trois-quarts des parts appartenant aux associés survivants.

La cession de parts sociales n'est opposable à la Société ou aux tiers qu'après qu'elle ait été notifiée à la Société ou acceptée par elle en conformité avec les dispositions de l'article 1690 du Code Civil.

6.4 Un registre des associés sera tenu au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi où il pourra être consulté par chaque associé sur demande.

6.5 La Société peut racheter ses propres parts sociales, à condition que la Société ait des réserves distribuables suffisantes pour ce faire ou que le rachat résulte dans une réduction du capital social de la Société

### III. Gestion - Représentation

#### Art. 7. Conseil de gérance.

7.1 La Société est gérée par un conseil de gérance composé d'au moins un gérant A et d'au moins un gérant B. Les gérants sont nommés et désignés comme gérant A ou gérant B par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés, le cas échéant, laquelle fixe la durée de leur mandat. Les gérants ne sont pas nécessairement des associés.

7.2 Les gérants sont révocables à tout moment ad nutum (sans cause) par résolution de l'associé unique ou l'assemblée générale des associés, le cas échéant.

#### Art. 8. Pouvoirs du conseil de gérance.

8.1. Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du conseil de gérance, qui aura tous pouvoirs pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social.

8.2. Des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques peuvent être délégués à un ou plusieurs agents par le conseil de gérance.

#### Art. 9. Procédure.

9.1. Le conseil de gérance se réunira aussi souvent que requis pour assurer que l'intérêt social soit assuré ou sur convocation d'un des gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

9.2. Il sera donné à tous les gérants un avis écrit de toute réunion du conseil de gérance au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance, sauf en cas d'urgence, la nature et les circonstances de laquelle ayant fait l'objet d'une mention dans l'avis de convocation de la réunion.

9.3. La réunion peut être valablement tenue sans convocation préalable si tous les gérants de la Société sont présents ou représentés et déclarent avoir parfaite connaissance de son ordre du jour. Il peut aussi être renoncé à la convocation par un gérant, soit avant, soit après la réunion. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour des réunions se tenant aux lieux et places prévus dans une résolution préalablement adoptée par le conseil de gérance.

9.4. Un gérant pourra accorder procuration à un autre gérant afin de le représenter à toute réunion du conseil de gérance. Le gérant, auquel un mandat a été accordé, aura le droit de voter séparément au nom du gérant, lequel il représente, en plus de son propre droit de vote.

9.5. Le conseil de gérance ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité des gérants est présente ou représentée, incluant au moins un gérant A et au moins un gérant B. Une décision du conseil de gérance est valablement prise à la majorité des voix exprimés, à condition qu'au moins un gérant A et au moins un gérant B aient approuvé la décision. Les décisions du conseil de gérance seront actés dans des procès-verbaux signés par tous les gérants présents ou représentés à la réunion.

9.6. Tout gérant peut participer à la réunion du conseil de gérance par téléphone ou vidéo conférence ou par tout autre moyen de communication, ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'identifier, s'entendre et se parler. La participation par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion dûment convoquée et tenue.

9.7. En cas d'urgence, des résolutions circulaires signées par tous les gérants seront considérées comme étant valablement adoptées comme si elles avaient été prises à une réunion dûment convoquée et tenue. Les signatures des gérants peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique.

**Art. 10. Représentation.** La Société sera engagée, en tout circonstance, vis-à-vis des tiers par la signature conjointe d'au moins un gérant A et d'au moins un gérant B de la Société ou, par les signatures conjointes ou la signature unique de toutes personnes à qui de tels pouvoirs de signature ont été valablement délégués conformément à l'article 8.2. des Statuts.

**Art. 11. Responsabilités des gérants.** Les gérants ne contractent à raison de leur fonction aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont pris en conformité avec les Statuts et les dispositions de la Loi.

#### IV. Assemblée Générale des associés

##### Art. 12. Pouvoirs et droits de vote.

12.1. L'associé unique exerce tous les pouvoirs qui sont attribués par la Loi à l'assemblée générale des associés. Les résolutions de l'associé unique sont consignées dans des procès-verbaux ou rédigées par écrit.

12.2. Si la société n'a pas plus de vingt-cinq (25) associés, les décisions des associés pourront être prises par résolutions circulaires dont le texte sera envoyé à chaque associé par écrit, soit en original, soit par télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique. Les associés exprimeront leur vote en signant les résolutions circulaires. Les signatures des associés apparaîtront sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou télécopie.

12.3. Dans tous les autres cas, les décisions des associés seront adoptées lors d'assemblées générales des associés.

12.4. Chaque associé possède des droits de vote proportionnels au nombre de parts sociales détenues par lui. Chaque part sociale donne droit à un vote.

##### Art. 13. Convocations, Quorum, Majorité et procédure de vote.

13.1. Les associés pourront être convoqués ou consultés par tout gérant. Le conseil de gérance, ou, à son défaut, le commissaire aux comptes doivent convoquer ou consulter les associés, à la demande des associés représentant plus de la moitié du capital social.

13.2. Une convocation écrite à toute assemblée générale des actionnaires est donnée à tous les associés au moins huit (8) jours avant la date de l'assemblée, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature et les circonstances de cette urgence sont précisées dans la convocation à ladite assemblée.

13.3. Les assemblées générales des actionnaires seront tenues au lieu et heures précisés dans les convocations.

13.4. Si tous les associés sont présents ou représentés et se considèrent comme ayant été valablement convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'assemblée générale des associés peut se tenir sans convocation préalable.

13.5. Un associé peut donner une procuration écrite à toute autre personne (qui ne doit pas nécessairement être un associé), afin de le représenter à toute assemblée générale des associés et de voter en son nom.

13.6. Les décisions de l'assemblée générale des associés sont adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte à la première assemblée ou première consultation écrite, les associés sont convoqués ou consultés une seconde fois par lettre recommandée, et les décisions sont adoptées à la majorité des voix exprimées, sans tenir compte de la proportion du capital social représenté.

13.7. Les Statuts peuvent uniquement être modifiés avec le consentement de la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts (3/4) du capital social.

13.8. Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation de l'engagement d'un associé dans la Société exige le consentement unanime des associés.

#### V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices

##### Art. 14. Exercice social.

14.1. L'exercice social de la Société commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente et un décembre.

14.2. Chaque année, le conseil de gérance dresse le bilan et les comptes de profits et pertes, ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant les engagements de la Société ainsi que les dettes des gérants, des commissaires aux comptes (s'il y en a) et des associés envers la Société.

14.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire, du bilan et du rapport du commissaire aux comptes (s'il y en a), au siège social de la société. S'il y a plus de vingt-cinq (25) associés, l'inventaire, le bilan et le rapport du commissaire aux comptes peut uniquement être consulté par les associés pendant les quinze (15) jours précédant l'assemblée générale annuelle convoquée pour approuver ces documents.

14.4. S'il y a plus de vingt-cinq (25) associés, l'assemblée générale annuelle sera tenue au siège social ou à tout autre endroit de la localité du siège social, comme indiqué dans la convocation pour une telle assemblée générale, le troisième vendredi du mois de juin de chaque année à 10.00 heures du matin, pour autant que ce jour soit un jour ouvrable au Luxembourg. Si ce jour n'est pas un jour ouvrable au Luxembourg, l'assemblée générale annuelle se tiendra au jour ouvrable suivant.

14.5. S'il n'y a pas plus de vingt-cinq (25) associés, l'assemblée générale annuelle se tiendra au lieu et temps indiqué dans la convocation. Le bilan et les comptes de profits et pertes seront approuvés par résolution circulaire ou à l'assemblée générale annuelle dans les six (6) mois suivant la clôture de l'exercice social.

##### Art. 15. Commissaire(s) aux comptes/ Réviseur(s) d'entreprises.

15.1 S'il y a plus de vingt-cinq (25) associés, les activités de la société seront surveillées par un ou plusieurs commissaires aux comptes.

15.2 Les activités de la société seront surveillées par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises si la loi l'exige.

15.3 L'assemblée générale des associés procéderont à la nomination du/des commissaire(s) aux comptes / réviseurs d'entreprises et arrêteront leur nombre, rémunération et la durée de leur mandat, qui ne pourra pas dépasser six ans. Les commissaires aux comptes et les réviseurs d'entreprises sont rééligibles.

### **Art. 16. Affectation des bénéfices.**

16.1 Des profits annuels nets de la Société cinq pour cent (5%) seront affectés à la réserve légale exigée par la Loi. Cette allocation ne sera plus exigée du moment que la réserve légale atteint un montant égal à dix pour cent (10%) du capital social

16.2 L'associé unique ou l'assemblée générale des associés, le cas échéant, déterminera quel usage sera fait du solde des profits annuels nets. L'associé unique ou l'assemblée générale des associés, le cas échéant, peut allouer ce solde au paiement d'un dividende, affecter ce solde à un compte de réserve ou le reporter à nouveau.

16.3 Des dividendes intérimaires peuvent être distribués à tout moment, aux conditions suivantes:

(i) des comptes intérimaires sont établis par le conseil de gérance;

(ii) ces comptes intérimaires montrent que des bénéfices et autres réserves (en ce compris la prime d'émission) suffisants sont disponibles pour une distribution; étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la réserve légale;

(iii) la décision de payer des dividendes intérimaires est adoptée par l'associé unique ou par l'assemblée générale des associés, le cas échéant, dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires;

(iv) les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés, compte tenu des actifs de la Société; et

(v) si les dividendes intérimaires qui ont été distribués excèdent les bénéfices distribuables à la fin de l'exercice social, les associés doivent reverser l'excès à la Société.

### **VI. Dissolution - Liquidation**

17.1 La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution de l'associé unique ou l'assemblée générale des associés, le cas échéant, adoptée par au moins la moitié des associés détenant au moins les trois-quarts (3/4) du capital social. L'assemblée générale des associés nommera un ou plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être associés, pour réaliser la liquidation et déterminera leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf décision contraire de l'assemblée générale des associés ou de par la loi, les liquidateurs seront investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.

17.2. Le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et le paiement des dettes sera distribué aux associés proportionnellement aux parts sociales détenues par chacun d'entre eux.

### **VII. Dispositions générales**

18.1 Les convocations et communications, respectivement les renoncations à celles-ci, sont faites et les résolutions circulaires sont établies par écrit, télégramme, télécopie, e-mail ou par tout autre moyen de communication électronique généralement accepté.

18.2. Les procurations sont données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du conseil de gérance peuvent également être données par un gérant conformément aux conditions acceptées par le conseil de gérance.

18.3. Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition que les signatures sous forme électronique satisfassent aux conditions légales pour être assimilées à des signatures manuscrites.

18.4. Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la Loi et, sous réserve des dispositions légales d'ordre public de la Loi, à tout accord conclu de temps à autre entre les associés.

#### *Disposition transitoire*

La première année sociale débutera à la date du présent acte et se terminera au 31 décembre 2008.

#### *Souscription - Libération*

LuxCo II, représenté comme dit ci-dessus, déclare souscrire à 100 (cent) parts sociales sous forme nominative, d'une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros) chacune, et de les libérer intégralement par un apport en nature consistant de l'intégralité de ses actifs et passifs (l'Apport).

L'Apport, d'un montant total de 64.976.365,79 (soixante-quatre millions neuf cent soixante-seize mille trois cent soixante-cinq euros et soixante-dix-neuf centimes) sera affecté de la manière suivante:

(i) un montant de EUR 12.500,- (douze mille cinq cents euros) sera affecté au compte capital social de la Société et

(ii) un montant de EUR 64.963.856,79 (soixante-quatre millions neuf cent soixante-trois mille huit cents cinquante-six euros et soixante-dix-neuf centimes) sera affecté à la réserve prime d'émission de la Société.

La valeur de l'Apport à la Société est documenté, entre autres, par un bilan de LuxCo II arrêté au 30 juin 2008 et signé pour accord par un représentant de LuxCo II, qui montre que la valeur nette des actifs et passifs apportés à la Société est au moins équivalente à EUR 64.976.365,79 (soixante-quatre millions neuf cent soixante-seize mille trois cent soixante-cinq euros et soixante dix-neuf centimes).

L'évaluation de la Contribution est décrite dans un certificat du 30 juin 2008, émis par la direction de LuxCo II que:

"1. les actifs et passifs (les Actifs et Passifs) apportés par LuxCo II à la Société sont renseignés par le bilan ci-joint à la date du 30 juin 2008;

2. se basant sur des principes comptables généralement acceptés, la valeur nette des Actifs et Passifs contribués à la Société suivant le bilan joint, est évaluée au moins au montant de EUR 64.976.365,79 (soixante-quatre millions neuf cent soixante-seize mille trois cent soixante-cinq euros et soixante dix-neuf centimes) et depuis la date du bilan il n'y a pas eu de changements matériels qui auraient déprécié la valeur de l'apport fait à la Société;

3. les Actifs et Passifs apportés à la Société sont librement cessibles par LuxCo II et ne sont soumis à aucune restriction ou nantissement ou droit limitant leur cessibilité ou réduisant leur valeur;

4. toutes les formalités afin de transférer la détention des Actifs et Passifs apportés à la Société ont été ou seront accomplies par le directoire de LuxCo II."

Une copie des documents susmentionnés, après avoir été signés ne varietur par le mandataire agissant au nom des parties comparantes et par le notaire instrumentant, demeurera annexée au présent acte pour être enregistrée avec celui-ci.

#### *Frais*

Le comparant a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société à raison de sa constitution à six mille euros (6.000,- EUR).

#### *Requête en exonération des droits proportionnels*

Etant donné que l'apport en nature consiste en l'intégralité des actifs et passifs d'une société résidente d'un Etat membre de l'Union Européenne (Grand-Duché de Luxembourg) vers une autre société résidente d'un Etat membre de l'Union Européenne (Grand-Duché de Luxembourg), la Société invoque l'article 4-1 de la loi du 29 décembre 1971, telle que modifiée, qui prévoit l'exemption du droit d'apport.

#### *Décisions de l'associé unique*

Et aussitôt après la constitution de la Société, l'associé unique de la Société, représentant l'intégralité du capital social a pris les résolutions suivantes:

1. La personne suivante est nommée comme gérants A de la Société pour une durée indéterminée:

- Peter Stepany, né à A-5280 Braunau, Austria, le 10 mai 1961, de résidence à 164/1, Lustenauerstr., AUS-6858 Dornbirn.

2. Les personnes suivantes sont nommées comme gérants B de la Société pour une durée indéterminée:

- Daan de Boer, né à Ede, le 3 août 1966, avec résidence professionnelle à 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg; et

- Martinus Weijermans, né à 's-Gravenhage, le 26 août 1970, avec résidence professionnelle à 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

3. Le siège social de la Société est établi à 9, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach, Grand-Duché de Luxembourg

#### *Déclaration*

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande de la partie comparante, le présent acte est établi en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au comparant, le comparant a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: T. Storck et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg AC, le 10 juillet 2008. LAC/2008/28441. - Reçu douze euros, Eur 12,-.

*Le Receveur (signé): Francis SANDT.*

POUR COPIE CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juillet 2008.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2008095812/5770/560.

(080110295) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2008.

#### **Dsquared2 Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 117.450.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 (version abrégée) ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008095713/693/13.

Enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2008, réf. LSO-CS08548. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080110030) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2008.

### **LGH Group S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1510 Luxembourg, 38, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 140.410.

#### — STATUTS

L'an deux mille huit, le quatorze juillet.

Par-devant Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg, (Grand-Duché de Luxembourg).

#### ONT COMPARU:

1.- Llaundudno APS, société de droit danois, ayant son siège social à 2100 Strandore 9, Kobenhavn (DK), ici représentée par Mademoiselle Annalisa CIAMPOLI demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé délivrée le 11 juillet 2008.

2 Monsieur BASCIANO Pietro, né le 8 octobre 1963 à Erice (TP) domicilié Strada Pastore Marausa 108, TRAPANI (Italie) ici représenté par Mademoiselle Annalisa CIAMPOLI demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé délivrée le 11 juillet 2008.

Lesquelles procurations, après avoir été signées "ne varietur" par la mandataire et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte, avec lequel elles seront enregistrées.

Lesquelles comparantes, par leur mandataire, ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'elles vont constituer entre elles:

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé une société anonyme sous la dénomination de "LGH GROUP S.A."

Le siège social est établi à Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires, d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

La durée de la société est fixée pour une durée illimitée.

**Art. 2.** La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que l'acquisition par achat ou de toute autre manière, aussi bien que le transfert par vente, échange ou autrement de titres de toutes sortes, l'emprunt, l'avance de fonds sur prêts ainsi que la gestion et le développement de ses participations.

La société pourra participer à la création et au développement de toute société ou entreprise et pourra leur accorder toute assistance. D'une manière générale, elle pourra prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et exécuter toutes opérations qu'elle jugera utiles pour l'accomplissement et le développement de son objet, sans vouloir bénéficier de la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding.

La société est autorisée à ouvrir des filiales ou succursales tant au Grand-Duché qu'à l'étranger.

**Art. 3.** Le capital social est fixé à un million huit cent quatre-vingt-dix mille (€ 1.890.000,-) euros divisé en dix-huit mille neuf cents (18.900) actions de cent (€ 100,-) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

Les actions de la société peuvent être créées, aux choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

En cas d'augmentation du capital social, les droits attachés aux actions nouvelles seront les mêmes que ceux dont jouissent les actions anciennes.

**Art. 4.** La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.



**Art. 5.** Le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social, à l'exception de ceux que la loi ou les statuts réservent à l'assemblée générale. Dans ce cadre, le Conseil d'Administration n'est pas autorisé à disposer et/ou à affecter en garantie sous quelque forme que ce soit les immeubles et les participations détenus par la société, en tout ou partie. En conséquence de quoi, la disposition et l'affectation en garantie de tout ou partie des immeubles et participations de la société seront de la compétence exclusive de l'Assemblée Générale statuant suivant les modalités prévues pour les modifications de statuts.

Le conseil d'administration ne peut délibérer et statuer valablement que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, la mandat entre administrateurs, qui peut être donné par lettre écrit.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil d'administration. Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix.

La société se trouve engagée, soit par les signatures conjointes de deux administrateurs, soit par la signature individuelle de l'administrateur-délégué.

**Art. 6.** La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

**Art. 7.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.

**Art. 8.** L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le premier lundi du mois de juin à 11.00 heures au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

**Art. 9.** Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le Conseil d'Administration peut décider que pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix, sauf les restrictions imposées par la loi.

**Art. 10.** L'assemblée générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Le Conseil d'Administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

**Art. 11.** La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, ainsi que leurs modifications ultérieures, trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

#### *Dispositions transitoires*

- 1.- Le premier exercice commencera aujourd'hui même pour finir le 31 décembre 2008
- 2.- La première assemblée générale ordinaire se tiendra en 2009.

#### *Souscription et libération*

Les statuts de la société ayant ainsi été arrêtés, les comparantes préqualifiées déclarent souscrire les actions comme suit:

1 - LLAUNDUDNO APS, prédésignée, neuf mille quatre cent cinquante actions . . . . .	9.450
2.- Pietro BASCIANO, prédésigné, neuf mille quatre cent cinquante actions . . . . .	9.450
Total: dix-huit mille neuf cents actions . . . . .	18.900

Toutes les actions ont été intégralement libérées par les souscripteurs moyennant apport de 100% des parts sociales de la société de droit italien "LIGHTHOUSE GROUP S.R.L." ayant son Siège social à Via Calzavocchio n. 23, Casalecchio di Reno (BO): pour un montant de € 1.890.000 en capital social.

Cet apport fait l'objet d'un rapport descriptif établi en date du 8 juillet 2008 par le réviseur d'entreprises indépendant "AUTONOME DE REVISION." société à responsabilité limitée, ayant son siège social à 74, rue de Merl L-2146 Luxembourg, qui conclut de la manière suivante:

#### *Conclusion*

Sur base des vérifications effectuée telles que décrites ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur de l'apport qui correspond au moins au nombre et à la valeur nominale des actions à émettre en contrepartie, soit EUR 1.890.000,-.

Ledit rapport, signé ne varietur par la mandataire des comparants et le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte pour être formalisé avec lui.

94864

*Déclaration*

Le notaire-rédacteur de l'acte déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

*Droit d'apport*

Le présent apport en nature consiste en les cent (100 %) pourcent des actions d'une société constituée dans l'Union Européenne, la Société se réfère à l'article 4-2 de la loi du 29 décembre 1971, qui prévoit une exemption du droit d'enregistrement.

*Estimation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution s'élève approximativement à la somme de trois mille cent (3.100,-) euros.

*Assemblée générale extraordinaire*

Et à l'instant les comparants préqualifiés, représentant l'intégralité du capital social, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle elles se reconnaissent dûment convoqués, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

1.- Le nombre des administrateurs est fixé à cinq et celui des commissaires à un.

2.- Sont appelés aux fonctions d'administrateurs:

- Mademoiselle Annalisa CIAMPOLI, née le 1<sup>er</sup> juillet 1974 à Ortona (Italie), et demeurant professionnellement à L-1510 Luxembourg, 40, avenue de la Faïencerie.

- Monsieur Michele CANEPA, né à Gênes (Italie), le 23 novembre 1972, demeurant professionnellement à L-1510 Luxembourg, 40, avenue de la Faïencerie.

- Monsieur Riccardo MORALDI, né à Milan (Italie), le 13 mai 1966, demeurant professionnellement à L-1510 Luxembourg, 40, avenue de la Faïencerie;

- Monsieur Pietro BASCIANO, né à Erice (Italie), le 08 octobre 1963, demeurant à I-Trapani, Strada Pastore Marausa 108;

- Monsieur Claus Resen STEENSTRUP, né à Kobenhavn (Danemark), le 04 juillet 1955, demeurant professionnellement à DK-Kobenhavn, Strandore n. 9.

3.- Est appelée aux fonctions de commissaire:

La société à responsabilité limitée "MAYFAIR TRUST SARL", ayant son siège social à L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis R.C. 112.769.

4.- Les mandats des administrateurs et commissaire prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2014.

5.- Le siège social est fixé à L-1510 Luxembourg, 38, avenue de la Faïencerie

6.- Le conseil est autorisé à nommer un ou plusieurs de ses membres aux fonctions d'administrateur délégué.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire, elle a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: A. Ciampoli et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg, le 16 juillet 2008. LAC/2008/29390. — Reçu douze euros Eur 12.-.

*Le Receveur (signé): Francis SANDT.*

POUR COPIE CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juillet 2008.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2008095830/5770/144.

(080110604) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2008.

**Lahytex S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 18.435.

—  
DISSOLUTION

L'an deux mille huit, le vingt-sept juin.

Par-devant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

A COMPARU:

La société "GENLICO LIMITED", ayant son siège social à Wickhams Cay, Road Town 146, Tortola, Iles Vierges Britanniques, enregistrée auprès du "International Business Companies Act" des Iles Vierges Britanniques sous le numéro 608721,

représentée par Monsieur Alain THILL, employé privé, domicilié professionnellement à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg),

en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée.

Laquelle procuration signée "ne varietur" par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Laquelle comparante, représentée par Monsieur Alain THILL, prénommé, a requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

1.- Que la société anonyme holding "LAHYTEX S.A.", ayant son siège social à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, R.C.S. Luxembourg section B numéro 18.435, a été constituée suivant acte reçu par M<sup>e</sup> Frank BADEN, alors notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), en date du 25 juin 1981, acte publié au Mémorial C numéro 157 du 5 août 1981, et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois par acte sous seing privé, lors de la conversion du capital en Euros, en date du 20 juin 2000, acte publié par extrait au Mémorial C numéro 878 du 8 décembre 2000.

2.- Que le capital de la société anonyme holding "LAHYTEX S.A." s'élève actuellement à trente et un mille Euros (EUR 31.000,-) représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions sans désignation de valeur nominale.

3.- Que la comparante est l'actionnaire unique de la société anonyme holding "LAHYTEX S.A."

4.- Que la comparante a décidé de dissoudre et de liquider la société anonyme holding "LAHYTEX S.A.", qui a interrompu ses activités.

5.- Que la comparante déclare qu'elle a repris tous les éléments d'actif et de passif de la société anonyme holding "LAHYTEX S.A."

6.- Qu'il est attesté que la comparante est investie de tous les éléments actifs de la société dissoute et répondra personnellement de tout le passif social de la société, même inconnu à ce jour.

7.- Que la liquidation de la société anonyme holding "LAHYTEX S.A." est achevée et que celle-ci est à considérer comme définitivement close.

8.- Que décharge pleine et entière est donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes de la société dissoute pour l'exécution de leurs mandats.

9.- Qu'il a été procédé à l'annulation du registre d'actionnaire de la société dissoute.

10.- Que les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société, ou qui sont mis à sa charge à raison des présentes, s'élève approximativement à la somme de six cent cinquante Euros.

DONT ACTE, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire, connu du notaire par son nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: THILL - J. SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 8 juillet 2008, Relation GRE/2008/2808. - Reçu douze euros 12 €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 17 juillet 2008.

Jean SECKLER.

Référence de publication: 2008095851/231/54.

(080110726) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2008.

### **Curepipe S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 65.226.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 (version abrégée) ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008095705/693/13.

Enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2008, réf. LSO-CS08648. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080110057) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2008.

---

**Fari S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 66.615.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 (version abrégée) ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008095709/693/13.

Enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2008, réf. LSO-CS08586. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080110047) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2008.

---

**Ashmira S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 77.884.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 (version abrégée) ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008095701/693/13.

Enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2008, réf. LSO-CS08639. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080110074) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2008.

---

**Pergam Partners III & Cie S.C.A., Société en Commandite par Actions.**

Siège social: L-2763 Luxembourg, 10, rue Sainte Zithe.

R.C.S. Luxembourg B 109.367.

L'an deux mille huit, le trente juin.

Par-devant Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

Monsieur Stéphane Lataste, Avocat à la cour, avec adresse professionnelle au 10, rue Sainte Zithe, L-2763 Luxembourg, agissant en sa qualité de mandataire spécial au nom et pour compte de la Société PERGAM, Gérant de la société en commandite par actions "PERGAM PARTNERS III & CIE S.C.A.", ayant son siège social à L-2763 Luxembourg, 10, rue Sainte Zithe, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 109 367, en vertu d'un pouvoir lui conféré par le conseil d'administration du Gérant de ladite société en sa réunion du 30 juin 2008.

Une copie certifiée conforme du procès-verbal de cette réunion, après avoir été signée "ne varietur" par le comparant et le notaire instrumentant, demeurera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lequel comparant, ès-qualité, a requis le notaire instrumentaire de documenter ses déclarations comme suit:

1) La société en commandite par actions "PERGAM PARTNERS III & CIE S.C.A." a été constituée suivant:

acte reçu par Maître Alphonse LENTZ, notaire alors de résidence à Remich:

1) le 29 juin 2005 (constitution), publié au Mémorial C, numéro 1166 du 8 novembre 2005.

Acte reçu par Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg:

2) le 29 juin 2006, publié au Mémorial C, numéro 1991 du 24 octobre 2006;

3) le 27 décembre 2006, publié au Mémorial C, numéro 847 du 10 mai 2007;

- 4) le 7 mars 2007, publié au Mémorial C, numéro 1793 du 24 août 2007;
- 5) le 7 mars 2007, publié au Mémorial C, numéro 1813 du 27 août 2007;
- 6) le 25 mai 2007, publié au Mémorial C 2438 du 27 octobre 2007;
- 7) le 25 mai 2007, publié au Mémorial C 2438 du 27 octobre 2007;
- 8) le 2 août 2007, publié au Mémorial C 2837 du 7 décembre 2007;
- 9) le 12 novembre 2007, publié au Mémorial C 194 du 24 janvier 2008;
- 10) le 28 mars 2008, publié au Mémorial C 1283 du 27 mai 2008.

2) Le capital souscrit de la société est de soixante millions de dollars américains (60.000.000,- USD) représenté par trente millions (30.000.000) actions d'une valeur nominale de deux dollars américains (2,- USD) chacune.

Suivant l'Article 6 des statuts, le capital autorisé de la société est de cent dix-sept millions six cent quarante sept mille et quatre-vingt dollars américains (117.647.080,- USD) représenté par cinquante-huit millions huit cent vingt-trois mille cinq cent quarante (58.823.540) actions d'une valeur nominale de deux dollars américains (2,- USD) chacune avec une prime d'émission de cinquante-cinq cents (0,55) par action, soit au prix de deux dollars américains et cinquante-cinq cents (USD 2,55) par action.

Suivant ce même Article, le Gérant est autorisé à:

- décider, en une ou plusieurs fois, dans les proportions, et aux époques qu'il appréciera, de l'émission des actions nouvelles,
- décider d'émettre les actions nouvelles en une ou plusieurs tranches,
- déterminer les dates et modalités des émissions ainsi que les caractéristiques des actions nouvelles à créer,
- déterminer les conditions de souscription et de libération des actions nouvelles à émettre et le mode de libération de ces actions nouvelles,
- décider de limiter et de supprimer, le cas échéant, le droit préférentiel de souscription des anciens actionnaires,
- arrêter les prix et conditions des émissions,
- fixer les montants à émettre,
- procéder, le cas échéant, à toutes imputations sur la ou les primes d'émissions, notamment celle des frais entraînés par la réalisation de ces émissions,
- prendre généralement toutes dispositions utiles, conclure tous accords, pour parvenir à la bonne fin des émissions envisagées et d'arrêter toutes modalités d'exécution se révélant nécessaires ou utiles et même non spécialement prévues en les présentes,
- enfin à faire constater en la forme requise la ou les augmentations effectives du capital de la Société résultant de toute émission effectivement réalisée et modifier corrélativement les statuts de la Société,

Le tout conformément aux Statuts de la Société et à la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Le Gérant de la Société a décidé d'augmenter le capital souscrit à concurrence de quarante et un millions trois cent quarante-cinq mille sept cent trente dollars américains (USD 41.345.730), pour le porter de son montant actuel de soixante millions de dollars américains (60.000.000,- USD) au montant de cent un millions trois cent quarante-cinq mille sept cent trente dollars américain (101.345.730 USD) par création et émission de vingt millions six cent soixante-douze mille huit cent soixante-cinq (20.672.865) nouvelles actions d'une valeur nominale de deux dollars américain (2 USD) et a légalement décidé de supprimer le droit préférentiel de souscription des anciens actionnaires. Lors de la réunion de son conseil d'administration du 30 juin 2008, le Gérant a constaté la souscription et libération des vingt millions six cent soixante-douze mille huit cent soixante-cinq (20.672.865) actions nouvelles comme suit:

Actionnaires	Montant libéré (en USD)	Nombre d'actions à souscrire	% de prime d'émission libéré	% de libération des actions
Monsieur Jean-François DUPREZ, demeurant à Chaussée de Lanoy, 67, B-7503 Froyennes, Belgique . . . . .	4.500.036	2.941.200	100	49
Corinthian Financial Management Ltd, établie et ayant son siège social à Omar Hodge Building, Wickam's Cay, Road Town, Tortola, British Virgin Islands . . . . .	860.625	562.500	100	49
Financière du Cèdre, société anonyme, établie et ayant son siège social à 222, rue de Rivoli, F-75001 Paris . . . . .	1.200.009,60	784.320	100	49
Finedix NV, établie et ayant son siège social à Statenhof Building, Read 2a, 2353 TL Leiderdorp, Pays-Bas . . . . .	4.500.000,81	2.941.177	100	49
Fiver, société anonyme, établie et ayant son siège social au Chemin de la Vacquerie, F-59170 Croix . . . . .	900.007,20	588.240	100	49
Fondation PLG, C/O First Advisory Trust Reg., Aulestrasse 74, 9490 Vaduz . . . . .	3.000.000	1 960.784	100	49

Fondation PLMCA, C/O First Advisory Trust Reg., Aulestrasse 74, 9490 Vaduz . . . . .	3.000.000	1.960.784	100	49
GAV, société par actions simplifiées, établie et ayant son siège social à 42, avenue Montaigne, F-75008 Paris . . . . .	669.375	437.500	100	49
Grenouille SA, établie et ayant son siège social à 6, Chemin de la Fontaine, CH-1291 Commugny, Suisse . . . . .	1.836.000	1.200.000	100	49
Horlux1, société anonyme, établie et ayant son siège social à BDO Compagnie Fiduciaire - Centre Etoile - 2, avenue Charles De Gaulle, BP 351, L-2013 Luxembourg . . . . .	900.405	588.500	100	49
Horlux2, société anonyme, établie et ayant son siège social à BDO Compagnie Fiduciaire - Centre Etoile - 2, avenue Charles De Gaulle, BP 351, L-2013 Luxembourg . . . . .	900.405	588.500	100	49
Horlux3, société anonyme, établie et ayant son siège social à BDO Compagnie Fiduciaire - Centre Etoile - 2, avenue Charles De Gaulle, BP 351, L-2013 Luxembourg . . . . .	900.405	588.500	100	49
Investissements et Participations France, société anonyme, établie et ayant son siège social à 18, avenue Delleur, B-1170 Bruxelles . . .	1.350.010,80	882.360	100	49
Monsieur Christophe Karvelis, demeurant à 102, rue de Grenelle, 75008 Paris, France . . . . .	300.002,40	196.080	100	49
Monsieur Adrien Legoux, demeurant à avenue des Erables, 31, 1640 Rhode Saint Genèse, Belgique . . . . .	1.201.050	785.000	100	49
Mme Marie Madeleine Le LOUS, demeurant au 1867 Emeterio Miranda, 462 Asuncion, Paraguay . . . . .	1.079.965,80	705.860	100	49
MAVIPA HOLDING, société anonyme, établie et ayant son siège social à 5, rue Guillaume Kroll, BP 2501, L-1025 Luxembourg . . . . .	360.009	235.300	100	49
Natixis Life, société anonyme, établie et ayant son siège social au 51, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg . . . . .	600.066	392.200	100	49
PAVIX HOLDING, société anonyme, établie et ayant son siège social à 5, rue Guillaume Kroll, BP 2501, L-1025 Luxembourg . . . . .	360.009	235.300	100	49
Pompon SAS, établie et ayant son siège social à 10, boulevard Mallesherbes, 75008 Paris, France . . . . .	1.201.050	785.000	100	49
Saphir, société à responsabilité limitée, établie et ayant son siège social à 27, rue Offenbach, F-87000 Limoges . . . . .	1.650.043,80	1.078.460	100	49
VIPAX HOLDING, société anonyme, établie et ayant son siège social au 5, rue Guillaume Kroll, BP 2501, L-1025 Luxembourg . . . . .	360.009	235.300	100	49
<b>TOTAL</b> . . . . .	<b>31.629.484,41</b>	<b>20.672.865</b>	<b>100</b>	<b>49</b>

Les actions nouvelles ont été libérées à concurrence de 49% de leur valeur nominale et de 100% de la prime d'émission attribuée à ces actions par versement à un compte bancaire de la société, de sorte que le montant de trente et un millions six cent vingt-neuf mille quatre cent quatre-vingt-quatre dollars américains et quarante et un cents (31.629.484,41 USD) a été mis à la disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

A la suite de l'augmentation de capital, l'article 5 et l'article 6 a) sont modifiés et auront désormais la teneur suivante:

" **Art. 5.** Le capital social émis de la Société est de cent un millions trois cent quarante-cinq mille sept cent trente dollars américain (101.345.730 USD) représenté par cinquante millions six cent soixante-douze mille huit cent soixante-cinq (50.672.865) actions d'une valeur nominale de deux US dollars (2 USD) chacune."

" **Art. 6.**

a) Le Gérant est autorisé à augmenter le capital de la Société de soixante-seize millions trois cent un mille trois cent cinquante dollars américain (76.301.350 USD) représenté par trente-huit millions cent cinquante mille six cent soixante-quinze (38.150.675) chacune d'une valeur nominale de deux dollars américains (2.- USD) chacune avec une prime d'émission de cinquante-cinq cents (0,55) par action, soit au prix de deux dollars américains et cinquante-cinq cents (USD 2,55) par action de manière à porter le capital de la Société à cent soixante-dix sept millions six cent quarante-sept mille et quatre-vingts dollars américains (USD 177.647.080), représenté par quatre-vingt-huit millions huit cent vingt-trois mille cinq cent quarante (88.823.540) actions ordinaires, d'une valeur nominale de deux dollars américains (USD 2) chacune. Pour la réalisation de cette augmentation de capital, le Gérant est en particulier spécialement autorisé à:

- décider, en une ou plusieurs fois, dans les proportions, et aux époques qu'il appréciera, de l'émission des actions nouvelles,
- décider d'émettre les actions nouvelles en une ou plusieurs tranches,
- déterminer les dates et modalités des émissions ainsi que les caractéristiques des actions nouvelles à créer,



- déterminer les conditions de souscription et de libération des actions nouvelles à émettre et le mode de libération de ces actions nouvelles,
  - décider de limiter et de supprimer, le cas échéant, le droit préférentiel de souscription des anciens actionnaires,
  - arrêter les prix et conditions des émissions,
  - fixer les montants à émettre,
  - procéder, le cas échéant, à toutes imputations sur la ou les primes d'émissions, notamment celle des frais entraînés par la réalisation de ces émissions,
  - prendre généralement toutes dispositions utiles, conclure tous accords, pour parvenir à la bonne fin des émissions envisagées et d'arrêter toutes modalités d'exécution se révélant nécessaires ou utiles et même non spécialement prévues en les présentes,
  - enfin à faire constater en la forme requise la ou les augmentations effectives du capital de la Société résultant de toute émission effectivement réalisée et modifier corrélativement les statuts de la Société,
- Le tout conformément aux Statuts de la Société et à la Loi telle qu'elle est définie aux Statuts de la Société."

*Frais*

Pour les besoins de l'enregistrement, le montant de l'augmentation de capital social est évalué à EUR 32.568.836,67 (taux de change (median price) du 30 juin 2008: USD 1,- = EUR 0,6351).

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombe à la société ou qui est mis à sa charge, à raison de la présente augmentation de capital est évalué approximativement à la somme de cent soixante-six mille huit cents euros (168.800,- EUR).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au comparant, connu du notaire par nom, prénom, état et demeure, le comparant a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: S. Lataste et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 9 juillet 2008. LAC/2008/28242. - Reçu cent soixante-sept mille deux cent trois euros quatorze cents, Eur 0,5% = 167.203,14.

*Le Receveur (signé): Francis SANDT.*

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juillet 2008.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2008095760/5770/167.

(080110426) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2008.

**Royalpart S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 241, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 54.064.

—  
DISSOLUTION

L'an deux mille huit, le neuf juillet.

Par-devant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

**A COMPARU:**

La société anonyme "Bilenis S.A.", établie et ayant son siège social à San José, 1km Oeste, 25M Sur de Pop's La Sabana, Mata Redonda, (Costa Rica), inscrite au Registre National du Costa Rica sous le numéro 3-101-484100,

dûment représentée par son directeur et président Monsieur Johnn SOLANO MURILLO, administrateur de sociétés, né à San José, (Costa Rica), le 5 septembre 1954, demeurant à San José, 1km Oeste, 25M Sur de Pop's La Sabana, Mata Redonda, (Costa Rica),

lequel est ici représentée par Monsieur Christian DOSTERT, employé privé, demeurant professionnellement à L-6130 Junglinster, 3, route de Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée, laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire et le notaire, restera annexée au présent acte afin d'être enregistrée avec lui.

Laquelle partie comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant de documenter comme suit ses déclarations et constatations:

a) Que la société anonyme "ROYALPART S.A." (ci-après la "Société"), établie et ayant son siège social à L-1150 Luxembourg, 241, route d'Arlon, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 54.064, a été constituée suivant acte reçu par Maître Frank BADEN, notaire alors de résidence à Luxembourg, le 23 février 1996, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 250 du 20 mai 1996,

et que les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par ledit notaire Frank BADEN en date du 26 novembre 1996, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 250 du 20 mai 1997.

b) Que le capital social de la Société est actuellement fixé à cinq millions de francs luxembourgeois (5.000.000,- LUF), représenté par quatre mille (4.000) actions d'une valeur nominale de mille deux cent cinquante francs luxembourgeois (1.250,- LUF) chacune, entièrement libérées, évalué à 123.946,76 EUR.

c) Que la partie comparante, représentée comme dit ci-avant, est devenue successivement propriétaire de toutes les actions de la Société.

d) Que l'activité de la Société ayant cessé et que la partie comparante prononce la dissolution anticipée de la Société avec effet immédiat et sa mise en liquidation.

e) Que la partie comparante, en tant qu'actionnaire unique, se désigne comme liquidateur de la Société.

f) Qu'en cette qualité, elle requiert le notaire instrumentant d'acter qu'elle déclare avoir réglé tout le passif de la Société et avoir transféré tous les actifs à son profit.

g) Que la partie comparante est investie de tous les éléments actifs de la Société et répondra personnellement de tout le passif social et de tous les engagements de la Société même inconnus à ce jour.

h) Que les déclarations du liquidateur ont fait l'objet d'une vérification, suivant rapport en annexe, conformément à la loi, par Monsieur Johnn SOLANO MURILLO, préqualifié, désigné "commissaire-vérificateur" par l'actionnaire unique de la Société.

i) Que partant, la liquidation de la Société est à considérer comme faite et clôturée.

j) Que décharge pleine et entière est accordée au liquidateur et au commissaire-vérificateur, concernant toute responsabilité ultérieure.

k) Que décharge pleine et entière est accordée aux administrateurs et au commissaire aux comptes de la Société pour l'exécution de leurs mandats jusqu'à ce jour.

l) Qu'il a été procédé à l'annulation des titres au porteur.

m) Que les livres et documents de la Société, dissoute, seront conservés pendant cinq ans au moins à l'ancien siège social à L-1150 Luxembourg, 241, route d'Arlon.

#### Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison des présentes, est évalué approximativement à la somme de sept cent cinquante euros et la partie comparante, en tant qu'actionnaire unique, s'y engage personnellement.

DONT ACTE, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, ès-qualité qu'il agit, connu du notaire par nom, prénom, état et demeure, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: DOSTERT; SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 17 juillet 2008, Relation GRE/2008/2961. - Reçu douze euros 12,- €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 24 juillet 2008.

Jean SECKLER.

Référence de publication: 2008095848/231/64.

(080110730) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2008.

---

#### Emma S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 60.441.

Les comptes annuels au 30 juin 2007 (version abrégée) ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008095710/693/13.

Enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2008, réf. LSO-CS08577. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080110045) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2008.

---

**Deland Real Estate S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.  
R.C.S. Luxembourg B 135.502.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 (version abrégée) ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008095715/693/13.

Enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2008, réf. LSO-CS08537. - Reçu 16,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080110025) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2008.

**Euram Gestion S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.  
R.C.S. Luxembourg B 62.903.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008095698/734/12.

Enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2008, réf. LSO-CS10293. - Reçu 16,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080110125) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2008.

**Fulvinvestment International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.  
R.C.S. Luxembourg B 116.456.

**DISSOLUTION**

L'an deux mille huit, le trente juin,

Par devant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg.

**A COMPARU:**

La société REMMIE HOLDINGS INC., ayant son siège social au 2nd Floor, Marcy Building, Purcell Estate, 2416 Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques, numéro BVIBC 382157,

ici dûment représentée par Madame Sandrine ANTONELLI, gestionnaire de sociétés, avec adresse professionnelle au 207, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg,

en vertu d'une procuration lui délivrée sous seing privé.

Laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par la mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Laquelle comparante, par sa mandataire, a requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

- Que la société anonyme FULVINVESTMENT INTERNATIONAL S.A. (ci-après la "Société"), avec siège social au 207, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg section B numéro 116.456, a été constituée suivant acte reçu par Maître Henri BECK, notaire de résidence à Echternach, en date du 27 mai 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1416 du 22 juillet 2006.

- Que le capital social s'élevé actuellement à trente et un mille euros (31.000,- EUR), divisé en trois mille cent (3.100) actions d'une valeur nominale de dix euros (10,- EUR) chacune, entièrement libérées.

- Que la comparante s'est rendue successivement propriétaire de la totalité des actions de la Société.

- Que par la présente la comparante en tant qu'actionnaire unique prononce la dissolution de la Société avec effet immédiat.

- Que la comparante déclare qu'elle a pleine connaissance des statuts de la Société et qu'elle connaît parfaitement la situation financière de la Société.

- Que la comparante en sa qualité de liquidateur de la Société déclare que l'activité de la Société a cessé, que le passif connu de ladite Société a été payé ou provisionné, que l'actionnaire unique est investie de tout l'actif et qu'elle s'engage expressément à prendre à sa charge tout passif pouvant éventuellement encore exister à charge de la Société et impayé

ou inconnu à ce jour avant tout paiement à sa personne; partant la liquidation de la Société est à considérer comme faite et clôturée.

- Que l'actionnaire unique donne décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire pour leurs mandats jusqu'à ce jour.

- Qu'il y a lieu de procéder à l'annulation des actions de la Société dissoute.

- Que les documents et pièces relatifs à la Société dissoute resteront conservés durant cinq ans au 207, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg.

Sur base de ces faits le notaire a constaté la dissolution de la société FULVINVESTMENT INTERNATIONAL S.A..

*Frais*

Le montant des frais, dépenses et rémunérations quelconques incombant à la Société en raison des présentes s'élève approximativement à six cent cinquante euros (650,- EUR).

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire de la comparante, celle-ci a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: ANTONELLI; SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 11 juillet 2008. Relation GRE/2008/2844. - Reçu 12 €.

*Le Receveur (signé): G. SCHLINK.*

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 18 juillet 2008.

Jean SECKLER.

Référence de publication: 2008095852/231/53.

(080110724) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2008.

**Nelke Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 87.642.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Signature.*

Référence de publication: 2008095694/734/12.

Enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2008, réf. LSO-CS10355. - Reçu 16,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080110149) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2008.

**G5 Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 31, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 132.316.

In the year two thousand and eight, on the thirtieth of June.

Before us Maître Martine SCHAEFFER, notary residing at Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders of G5 Luxembourg S.A., a Public limited company ("société anonyme") which was incorporated by deed of the undersigned notary on 18 September 2007, published in the Mémorial C number 2519 dated on 7 November 2007, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 132 316, having its registered office at 31, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg (hereafter referred to as the "Company").

The extraordinary general meeting is opened by Mr Mario Di Stefano, residing in Luxembourg, Chairman.

The Chairman appoints as secretary of the meeting Mr Jerome BACH residing in Luxembourg.

The meeting elects as scrutineer Mr Ian Slack, residing in Jersey.

The board of the meeting having thus been constituted, the Chairman declares and requests the notary to state that:

1) The agenda of the meeting is the following:

*Agenda:*

1. To increase the Company's share capital by an amount of one million four hundred thousand euros (EUR 1.400.000.-), in order to raise it from its present amount of thirty-one thousand euro (EUR 31,000.-) to an amount of one million four

hundred thirty-one thousand euros (EUR 1.431.000.-), by the creation and the issue of one thousand four hundred (1.400) new shares with a par value of one thousand euro (EUR 1.000.-) per share and having the same rights attached as the existing shares.

2. Subscription and payment.

3. To amend the first paragraph of article 5 of the Company's articles of association in order to reflect the proposed capital increase.

4. Miscellaneous.

II) The shareholder present or represented, the proxies of the represented shareholder, and the number of its shares held is shown on an attendance list which, signed by the shareholder or their proxy and by the bureau of the meeting, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The proxy of the represented shareholder, signed "ne varietur" by the appearing party and the undersigned notary, will also remain annexed to the present deed.

III) It appears from the said attendance-list that all the shares representing the total capital of thirty-one thousand euro (EUR 31,000.-) are present or represented at the meeting, which consequently is regularly constituted and may validly deliberate on all the items on the agenda of which the shareholders have been duly informed before this meeting.

After deliberation, the meeting adopts each time unanimously the following resolutions:

#### *First resolution*

The general meeting of shareholders resolves to increase the Company's share capital by an amount of one million four hundred thousand euros (EUR 1.400.000.-), in order to raise it from its present amount of thirty-one thousand euro (EUR 31,000.-) to an amount of one million four hundred thirty-one thousand euros (EUR 1.431.000.-), by the creation and the issue of one thousand four hundred (1.400) new shares with a par value of one thousand euro (EUR 1.000.-) per share and having the same rights attached as the existing shares.

#### *Subscription - Payment*

Thereupon has appeared Mario Di Stefano and Ian Slack, prenamed, acting in their capacity as directors of CROSS-CHECK (LUXEMBOURG) S.A., a Public Limited Company, "société anonyme" incorporated in Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 131538, with registered office at 31, boulevard du Prince Henri L-1724 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, (the "Subscriber").

The Subscriber declared to subscribe for one thousand four hundred (1.400) new shares having each a par value of one thousand euro (EUR 1.000.-), and to fully pay up such new shares and to make payment in full for such new shares by a contribution in kind for an aggregate amount of one million four hundred thousand euros (EUR 1.400.000.-) (the "Contribution") consisting of one million four hundred thousand euros (EUR 1.400.000.-) representing a part of the amount invested by the Subscriber in the Company. Proof of the ownership of the Contribution by the Subscriber has been given to the notary.

The Subscriber, acting through its directors further stated that a report has been drawn up by AACO S.à r.l., having its address at L-1637 Luxembourg, 22, rue Goethe, and signed by Mr. Stéphane WEYDERS on 30 June, 2008, wherein the Contribution so contributed is described and valued.

The conclusion of the report reads as follows:

"Based on the verification carried out as described above, nothing has to come to our attention to indicate that the value of the contribution does not correspond at least to the number and par value of the shares to be issued as consideration, or a total amount of EUR 1.400.000."

That report will remain attached to the present deed and will be filed together with it with the registration authorities.

The Subscriber stated together with the Company that it will accomplish all formalities concerning the valid transfer to the Company of the Contribution.

Thereupon, the general meeting resolved to accept said subscription and payment and to allot the one thousand four hundred (1.400) new shares to the Subscriber.

#### *Second resolution*

The general meeting of shareholders resolves to amend the first paragraph of article 5 of the Company's articles of association in order to reflect the above resolutions and resolves that the first paragraph of article 5 of the Company's articles of association shall forthwith read as follows:

" **Art. 5. First paragraph.** The issued capital of the Company is set at one million four hundred thirty-one thousand euros (EUR 1.431.000.-), divided into one thousand four hundred thirty-one (1.431) shares. Each issued share has a par value of one thousand euros (EUR 1.000.-) and is fully paid up."

#### *Expenses*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever, which fall to be paid by the corporation as a result of this document are estimated at approximately nine thousand three hundred euro (EUR 9,300.-).

Nothing else being on the agenda, the meeting was thereupon closed.

The undersigned notary who knows English, states herewith that on request of the above appearing persons the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same persons and in case of any differences between the English and the French text, the English text will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the date named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, all of whom are known to the notary by their surnames, first names, civil status and residence, the said persons signed together with us the notary this original deed.

### **Suit la traduction française du texte qui précède**

L'an deux mille huit, le trente juin

Par-devant Nous, Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société G5 Luxembourg S.A., société anonyme constituée suivant acte du notaire soussigné du 18 septembre 2007, non encore publié au Mémorial C, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés sous la section B numéro B 132 316 et ayant son siège social à 31, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg (ci-après la "Société").

La séance est ouverte sous la présidence de M. Mario Di Stefano, demeurant professionnellement à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

Le président désigne comme secrétaire M. Jérôme BACH demeurant professionnellement à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

L'assemblée choisit comme scrutateur M. Ian SLACK, demeurant professionnellement à Jersey.

Le bureau de l'assemblée étant ainsi constitué, le président expose et prie le notaire d'acter ce qui suit:

I) L'ordre du jour de l'assemblée est conçu comme suit:

#### *Ordre du jour:*

1. Augmentation du capital social de la Société à concurrence d'un montant de un million quatre cent mille euros (EUR 1.400.000,-) afin de le porter de son montant actuel de trente et un mille euros (EUR 31.000,-) à un montant de un million quatre cent trente et un mille euros (EUR 1.431.000,-) par la création et l'émission de mille quatre cent cinquante (1.400) actions nouvelles ayant une valeur nominale de mille euros (EUR 1.000,-) par action et ayant les mêmes droits que les actions existantes.

2. Constatation des souscription et libération.

3. Modification de l'alinéa 1<sup>er</sup> de l'article 5 des statuts de la Société afin de refléter l'augmentation de capital proposée.

4. Divers.

II) Il a été établi une liste de présence, renseignant les actionnaires présents ou représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'il détient, laquelle, après avoir été signée par l'actionnaire ou son mandataire et par les membres du Bureau, sera annexée au présent acte pour être soumis à l'enregistrement en même temps.

Les pouvoirs de l'actionnaire représentés, signés "ne varietur" par les personnes présentes et le notaire instrumentaire, resteront également annexés au présent acte.

III) Il résulte de ladite liste de présence que toutes les actions représentant l'intégralité du capital social de trente et un mille (EUR 31.000,-) sont présentes ou représentées à cette assemblée, laquelle est dès lors régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur son ordre du jour.

Après délibération, l'assemblée prend, chaque fois à l'unanimité, les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'assemblée générale des actionnaires décide d'augmenter le capital social de la Société à concurrence d'un montant de un million quatre cent mille euros (EUR 1.400.000,-) afin de le porter de son montant actuel de trente et un mille euros (EUR 31.000,-) à un montant de un million quatre cent trente et un mille euros (EUR 1.431.000,-) par la création et l'émission de mille quatre cent cinquante (1.400) actions nouvelles ayant une valeur nominale de mille euros (EUR 1.000,-) par action et ayant les mêmes droits que les actions existantes.

#### *Souscription - Paiement*

Ensuite, M. Mario Di Stefano et M. Ian SLACK, précités, se sont présentés, agissant en leur qualité d'administrateur de CROSSCHECK (Luxembourg) S.A., une société anonyme de droit luxembourgeois, établie et ayant son siège à 31, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, inscrite au registre du commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 131538 (le "Souscripteur").

Le Souscripteur a déclaré souscrire mille quatre cent (1.400) actions nouvelles d'une valeur nominale de mille euros (EUR 1.000,-) par action et de libérer intégralement ces actions nouvelles par un apport en nature d'un montant total de un million quatre cent mille euros (EUR 1.400.000,-) ("Apport") consistant en un million quatre cent mille euros (EUR 1.400.000,-) qui représentent une partie des sommes investies par le Souscripteur dans la Société.

Preuve de la propriété de l'Apport par le Souscripteur a été rapportée au notaire.



Le Souscripteur, agissant par le biais de ses administrateurs, a également déclaré qu'un rapport a été rédigé par AACO S.à r.l., réviseurs d'entreprises, ayant son siège social à L-1637 Luxembourg, 22, rue Goethe, et signé par Monsieur Stéphane WEYDERS le 30 juin 2008, dans lequel l'Apport ainsi apporté est décrit et évalué.

Les conclusions du rapport rédigé en langue anglaise sont les suivantes:

"Based on the verification carried out as described above, nothing has to come to our attention to indicate that the value of the contribution does not correspond at least to the number and par value of the shares to be issued as consideration, or a total amount of EUR 1.400.000."

Ce rapport restera annexé au présent procès-verbal pour être soumis avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Le Souscripteur a déclaré ensemble avec la Société qu'il accomplira toutes formalités afférentes à la validité de la contribution de l'Apport à la Société.

Ensuite, l'assemblée générale a décidé d'accepter ladite souscription et ledit paiement et d'émettre les mille quatre cent (1.400) actions nouvelles au Souscripteur.

#### *Troisième résolution*

L'assemblée générale des actionnaires décide de modifier l'alinéa 1<sup>er</sup> de l'article 5 des statuts de la Société afin de refléter l'augmentation de capital ci-dessus et décide que l'alinéa 1<sup>er</sup> de l'article 5 des statuts de la Société soit dorénavant rédigé comme suit:

" **Art. 5. l'alinéa 1<sup>er</sup>** . Le capital émis de la Société est fixé à un millions quatre cent trente et un mille euros (EUR 1.431.000,-) représenté par mille quatre cent trente et une (1.431) actions. Chaque action émise a une valeur nominale de mille euros (EUR 1.000,-) et est entièrement libérée. "

#### *Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges quelconques qui incombent à la société des suites de ce document sont estimés à neuf mille trois cents euros (EUR 9.300.-).

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné, qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande des comparants ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, le texte étant suivi d'une version française, et qu'à la demande des mêmes comparants, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentaire par nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: M. Di Stefano, J. Bach, I. Slack et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 9 juillet 2008, LAC/2008/28240. — Reçu sept mille euros. Eur 0,5% = 7.000.-.

*Le receveur (signé): Francis SANDT.*

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à demande de la prédite société, sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juillet 2008.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2008095769/5770/167.

(080110402) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2008.

### **WM Clay (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: SEK 1.184.225.000,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 139.174.

In the year two thousand and eight, on the twenty-third day of July at 4.00 p.m.

In front of Maître Blanche Moutrier, notary residing at 32 A, rue Zénon Bernard, L-4031 Esch-sur-Alzette, Grand-Duchy of Luxembourg.

Is held an extraordinary general meeting of the sole shareholder of "WM Clay (Luxembourg) S.à r.l.", a Luxembourg "société à responsabilité limitée", having its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, incorporated by deed enacted by Maître Blanche Moutrier, prenamed, on 11 June 2008, published in the "Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations" number C-1611 on 1 July 2008 and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 139.174 (the "Company").

The meeting is presided by Ms. Marie Gravinese, jurist, with professional address at 398, route d'Esch, L-1471 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg.

The chairman appoints as secretary, Ms. Marianne Ashworth, jurist, with professional address at 398, route d'Esch, L-1471 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg and the meeting elects as scrutineer, Mr. Raphael Collin, lawyer, with professional address at 398, route d'Esch, L-1471 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg.

The chairman requests the notary to act that:

I.- The sole shareholder present or represented and the number of shares held by it are shown on an attendance list. That list and proxy, signed by the appearing person and the undersigned notary, shall remain here annexed to be registered with the present deed.

II.- As it appears from the attendance list, the 150 (one hundred fifty) shares with a nominal value of SEK 1,000 (one thousand Swedish Crowns) each, representing the whole share capital of the Company, are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda, of which the sole shareholder expressly state having been duly informed beforehand.

III.- The agenda of the meeting is the following:

*Agenda:*

1. Waiving of notice right;
2. Increase of the share capital of the Company by an amount of SEK 1,184,225,000 (one billion one hundred eighty-four million two hundred twenty-five thousand Swedish Crowns), so as to raise it from its current amount of SEK 150,000 (one hundred fifty thousand Swedish Crowns) to SEK 1,184,375,000 (one billion one hundred eighty-four million three hundred seventy-five thousand Swedish Crowns) by the issue of 1,184,225 (one million one hundred eighty-four thousand two hundred twenty-five) new shares with a nominal value of SEK 1,000 (one thousand Swedish Crowns) each, subject to the payment of a global share premium of SEK 4,736,901,826.18 (four billion seven hundred thirty-six million nine hundred one thousand eight hundred twenty-six point eighteen Swedish Crown), of which SEK 118,422,500 (one hundred eighteen million four hundred twenty-two thousand five hundred Swedish Crowns) shall be allocated to the legal reserve;
3. Subscription, intervention and payment by Sands Holdings (Gibraltar) Limited, a company organized under the laws of Gibraltar, having its registered office at Suite 1, Burns House, 19, Town Range, Gibraltar, of all the 1,184,225 (one million one hundred eighty-four thousand two hundred twenty-five) new shares by way of a contribution in kind of all its assets and liabilities to the Company;
4. Immediate cancellation of 150 (one hundred fifty) shares of the Company with a nominal value of SEK 1,000 (one thousand Swedish Crowns) each, further to their contribution to the Company by Sands Holdings (Gibraltar) Limited and subsequent decrease of the share capital of the Company by an amount of SEK 150,000 (one hundred fifty thousand Swedish Crowns);
5. New composition of the shareholding of the Company; and
6. Subsequent amendment of article 8, paragraph 1 of the Company's articles of association in order to reflect the new share capital of the Company pursuant to the above resolutions.

After the foregoing was approved by the sole shareholder, the following resolutions have been taken:

*First resolution*

It is resolved that the sole shareholder waives its right to the prior notice of the current meeting; the sole shareholder acknowledges being sufficiently informed on the agenda and considers being validly convened and therefore agrees to deliberate and vote upon all the items of the agenda. It is resolved further that all the documentation produced to the meeting has been put at the disposal of the sole shareholder within a sufficient period of time in order to allow it to examine carefully each document.

*Second resolution*

It is resolved to increase the share capital of the Company by an amount of SEK 1,184,225,000 (one billion one hundred eighty-four million two hundred twenty-five thousand Swedish Crowns) so as to raise it from its current amount of SEK 150,000 (one hundred fifty thousand Swedish Crowns) to SEK 1,184,375,000 (one billion one hundred eighty-four million three hundred seventy-five thousand Swedish Crowns) by the issue of 1,184,225 (one million one hundred eighty-four thousand two hundred twenty-five) new shares with a nominal value of SEK 1,000 (one thousand Swedish Crowns) each, subject to the payment of a global share premium amounting to SEK 4,736,901,826.18 (four billion seven hundred thirty-six million nine hundred one thousand eight hundred twenty-six point eighteen Swedish Crown), of which an amount of SEK 118,422,500 (one hundred eighteen million four hundred twenty-two thousand five hundred Swedish Crowns) shall be allocated to the legal reserve, the whole to be fully paid up through a contribution in kind consisting of all the assets and liabilities (entire property) of Sands Holdings (Gibraltar) Limited, a company organized under the laws of Gibraltar, having its registered office at Suite 1, Burns House, 19, Town Range, Gibraltar (the "Contributor").

*Third resolution*

It is resolved to accept the subscription and the payment by the Contributor of the 1,184,225 (one million one hundred eighty-four thousand two hundred twenty-five) new shares referred to above by its contribution in kind of all its assets and liabilities as hereinafter described.

*Contributor's intervention - Subscription - Payment*

Thereupon intervenes the Contributor, here represented by Mr. Raphael Collin, lawyer, with professional address at 398, route d'Esch, L-1471, Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

The Contributor declares to subscribe the 1,184,225 (one million one hundred eighty-four thousand two hundred twenty-five) new shares with a nominal value of SEK 1,000 (one thousand Swedish Crowns) each (the "New Shares").

The issue of the New Shares is also subject to the payment of a share premium amounting globally to SEK 4,736,901,826.18 (four billion seven hundred thirty-six million nine hundred one thousand eight hundred twenty-six point eighteen Swedish Crown), of which an amount of SEK 118,422,500 (one hundred eighteen million four hundred twenty-two thousand five hundred Swedish Crowns) shall be allocated to the legal reserve.

The New Shares as well as the share premium of SEK 4,736,901,826.18 (four billion seven hundred thirty-six million nine hundred one thousand eight hundred twenty-six point eighteen Swedish Crown) have been fully paid up by the Contributor through a contribution in kind of all its assets and liabilities as defined in Article 4-1 (four-one) of the Luxembourg law dated 29 December 1971 as amended, which provides for capital duty exemption.

*Description of the contribution*

The assets and liabilities contributed are owned by the Contributor, a company having its registered office in the European Union and are documented in the balance sheet of the Contributor dated 23 July 2008, which will remain hereafter attached, (the "Contribution").

The assets and liabilities of the Contribution are composed of:

**ASSETS**

-150 (one hundred fifty) shares with a nominal value of SEK 1,000 (one thousand Swedish Crowns) held in the share capital of the Company;

- A receivable stemming from a 6.20 % Senior Debenture issued by Fund American Holdings AB, a company duly organized and existing under the laws of Sweden, in the principal amount of SEK 3,366,821,508.5 (three billion three hundred sixty-six million eight hundred twenty-one thousand five hundred eight point five Swedish Crowns) to White Mountains Re Financial Services Limited, a company duly organized and existing under the laws of Bermuda ("WMReFS"), on 3 august 2004 evidenced by a Certificate N<sup>o</sup> . SD-2, but partially prepaid on 30 January 2008 in the principal amount of SEK 414,000,000 (four hundred fourteen million Swedish Crowns) reducing the amount due to SEK 2,952,821,508.5 (two billion nine hundred fifty-two million eight hundred twenty-one thousand five hundred eight point five Swedish Crowns), including all interest, right and obligation and lastly assigned to the Contributor;

- A receivable stemming from a 7.94 % Senior Debenture issued by Sirius Insurance Holdings Sweden AB, a company duly organized and existing under the laws of Sweden ("SIHAB"), on 17 December 2007 evidenced by a Certificate N<sup>o</sup> . SD-1 in the principal amount of SEK 500,000,000 (five hundred million Swedish Crowns) to WMReFS, including all interest, right and obligation and lastly assigned to the Contributor;

- A receivable stemming from a 7.94 % Senior Debenture issued by SIHAB on 17 December 2007 evidenced by a Certificate N<sup>o</sup> . SD-2 in the principal amount of SEK 500,000,000 (five hundred million Swedish Crowns) to WMReFS, including all interest, right and obligation and lastly assigned to the Contributor;

- A receivable stemming from a 7.94 % Senior Debenture issued by SIHAB on 17 December 2007 evidenced by a Certificate N<sup>o</sup> . SD-3 in the principal amount of SEK 500,000,000 (five hundred million Swedish Crowns) to WMReFS, including all interest, right and obligation and lastly assigned to the Contributor;

- A receivable stemming from a 7.94 % Senior Debenture issued by SIHAB on 17 December 2007 evidenced by a Certificate N<sup>o</sup> . SD-4 in the principal amount of SEK 500,000,000 (five hundred million Swedish Crowns) to WMReFS, including all interest, right and obligation and lastly assigned to the Contributor;

- A receivable stemming from a 10.23 % Junior Subordinated Debenture issued by SIHAB on 17 December 2007 evidenced by a Certificate N<sup>o</sup> . JSD-1 in the principal amount of SEK 500,000,000 (five hundred million Swedish Crowns) to WMReFS, including all interest, right and obligation and lastly assigned to the Contributor;

- A receivable stemming from a 10.23 % Junior Subordinated Debenture issued by SIHAB on 17 December 2007 evidenced by a Certificate N<sup>o</sup> . JSD-2 in the principal amount of SEK 500,000,000 (five hundred million Swedish Crowns) to WMReFS, including all interest, right and obligation and lastly assigned to the Contributor;

- A receivable stemming from a 10.23 % Junior Subordinated Debenture issued by SIHAB on 17 December 2007 evidenced by a Certificate N<sup>o</sup> . JSD-3 in the principal amount of SEK 500,000,000 (five hundred million Swedish Crowns) to WMReFS, including all interest, right and obligation and lastly assigned to the Contributor; and

- Cash at bank amounting to USD 1,000 (one thousand United States Dollars).

**LIABILITIES**

- a payable amounting to USD 25,000 (twenty-five thousand United States Dollars) owed to WMReFS; and

- a payable amounting to USD 4,460 (four thousand four hundred sixty United States Dollars) owed to Gibraltar International Trust Corporation.

And, any and all assets and liabilities held by the Contributor that would exist at the date hereof, not mentioned because unknown or for any other reason, which are contributed with all rights, titles, commitments and obligations, which would be attached thereto in any manner whatsoever.

#### *Valuation*

The net value of this contribution in kind is SEK 5,921,126,826.18 (five billion nine hundred twenty-one million one hundred twenty-six thousand eight hundred twenty-six point eighteen Swedish Crowns) being the SEK equivalent of USD 992,237,358.70 (nine hundred ninety-two million two hundred thirty-seven thousand three hundred fifty-eight point seventy United States Dollars) following the exchange rate USD/SEK amounting to 5.96745 at the date hereof. Such valuation has been approved by the managers of the Company pursuant to a statement of contribution value dated 23 July 2008, which shall remain annexed to this deed to be submitted with it to the formality of registration.

#### *Evidence of the contribution's existence*

A proof of the contribution has been given to the undersigned notary.

#### *Capital duty exemption request*

Considering that it concerns the capital increase of a Luxembourg capital company by a contribution in kind consisting in all the assets and liabilities (entire property) of a capital company having its registered office in a member States of the European Union, nothing withheld or excepted, to the Company, the Company expressly requests, for the contribution described above made by the Contributor, the application of Article 4.1 (four-one) of the Luxembourg law dated 29 December 1971 as amended, which provides for capital duty exemption.

#### *Managers' intervention*

Thereupon intervene:

- a) Mr. Dennis P. Beaulieu, consultant, residing at 80 South Main Street, Hanover, NH 03755, United States of America;
  - b) Mr. Dominique Robyns, employee, with professional address at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882, Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg; and
  - c) Mr. Goran Thorstensson, employee, residing at Grevgatan 67, SE-114 59 Stockholm, Sweden;
- all represented here by Mr. Raphaël Collin, prenamed, by virtue of a proxy given under private seal; acting in their capacity as managers of the Company, require the notary to act what follows:

Acknowledging having been previously informed of the extent of their responsibility, legally bound as managers of the Company by reason of the contribution in kind described above, expressly agree with the description of this contribution, with its valuation, and confirm the validity of the subscription and payment.

#### *Fourth resolution*

Further to the contribution of 150 (one hundred fifty) shares of the Company with a nominal value of SEK 1,000 (one thousand Swedish Crowns) each, by the Contributor to the Company, it is resolved to cancel these shares with immediate effect.

As a result of the aforesaid cancellation, the Company's share capital shall be automatically decreased by an amount of SEK 150,000 (one hundred fifty thousand Swedish Crowns).

#### *Fifth resolution*

As a consequence of the foregoing statements and resolutions, and the Contribution having been fully carried out, the shareholding of the Company is now composed of:

- Sands Holdings (Gibraltar) Limited: 1,184,225 (one million one hundred eighty-four thousand two hundred twenty-five) shares.

#### *Sixth resolution*

As a consequence of the foregoing statements and resolutions and the contribution having been fully carried out, it is resolved to amend article 8, paragraph 1 of the Company's articles of association to read as follows:

#### *"Capital - Share - Article 8*

The Company's capital is set at SEK 1,184,225,000 (one billion one hundred eighty-four million two hundred twenty-five thousand Swedish Crowns), represented by 1,184,225 (one million one hundred eighty-four thousand two hundred twenty-five) shares of SEK 1,000 (one thousand Swedish Crowns) each."

#### *Estimate of costs*

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its capital increase, have been estimated at about € 7,200,-.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned at 4.20 p.m.

Whereof the present notary deed was drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, it signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

### **Traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille huit, le vingt-trois juillet à 16H00.

Par-devant Maître Blanche Moutrier, notaire de résidence au 32 A, rue Zénon Bernard, L-4031 Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire de l'associé unique de «WM Clay (Luxembourg) S.à r.l.», une société à responsabilité limitée luxembourgeoise ayant son siège social au 5, rue Guillaume Kroll L-1882 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, constituée par acte notarié reçue par Maître Blanche Moutrier, nommée ci-dessus, en date du 11 juin 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro C-1611 en date du 1<sup>er</sup> juillet 2008 et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 139.174 (la «Société»).

L'assemblée est présidée par Mlle Marie Gravinese, juriste, ayant son adresse professionnelle au 398, route d'Esch, L-1471 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Le président nomme comme secrétaire Mlle Marianne Ashworth, juriste, ayant son adresse professionnelle au 398, route d'Esch, L-1471 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg et l'assemblée élit comme scrutateur M<sup>e</sup> Raphaël Collin, Avocat à la Cour, ayant son adresse professionnelle au 398, route d'Esch, L-1471 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Le président demande au notaire d'établir que:

I.- L'associé unique est présent ou représenté et le nombre de parts sociales qu'il détient sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et la procuration, signées par les comparants et le notaire soussigné, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec le présent acte.

II.- Il ressort de la liste de présence que les 150 (cent cinquante) parts sociales de 1.000 SEK (mille Couronnes Suédoises) chacune, représentant la totalité du capital social de la Société, sont représentées de sorte que l'assemblée peut valablement se prononcer sur tous les points figurant à l'ordre du jour, dont l'associé unique reconnaît expressément avoir été dûment informé

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

#### *Ordre du jour:*

1.- Renonciation au droit de convocation;

2.- Augmentation du capital social de la Société d'un montant de 1.184.225.000 SEK (un milliard cent quatre-vingt quatre millions deux cent vingt-cinq mille Couronnes Suédoises) afin de le porter de son montant actuel de 150.000 SEK (cent cinquante mille Couronnes Suédoises) à 1.184.375.000 SEK (un milliard cent quatre-vingt quatre millions trois cent soixante-quinze mille Couronnes Suédoises) par l'émission de 1.184.225 (un million cent quatre-vingt quatre mille deux-cent vingt-cinq) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de 1.000 SEK (mille Couronnes Suédoises) chacune, moyennant le paiement d'une prime d'émission d'un montant global de 4.736.901.826,18 SEK (quatre milliards sept cent trente-six millions neuf cent un mille huit cent vingt-six virgule dix-huit Couronnes Suédoises), dont 118.422.500 SEK (cent dix-huit millions quatre cent vingt-deux mille cinq cents Couronnes Suédoises) seront affectés à la réserve légale;

3.- Souscription, intervention et paiement par Sands Holdings (Gibraltar) Limited, une société constituée selon le droit de Gibraltar, ayant son siège social à Suite 1, Burns House, 19 Town Range, Gibraltar, de toutes les 1.184.225 (un million cent quatre-vingt quatre mille deux-cent vingt-cinq) nouvelles parts sociales par voie d'apport en nature à la Société de tous ses actifs et passifs;

4.- Annulation immédiate des 150 (cent cinquante) parts sociales de la Société ayant une valeur nominale de 1.000 SEK (mille Couronnes Suédoises) suite à l'apport dans la Société par Sands Holdings (Gibraltar) Limited et réduction consécutive du capital social de la Société d'un montant de 150.000 SEK (cent cinquante mille Couronnes Suédoises);

5.- Nouvelle composition de l'actionnariat de la Société; et

6.- Modification consécutive de l'article 8, paragraphe 1<sup>er</sup> des statuts de la Société afin de refléter le nouveau capital social de la Société conformément aux résolutions ci-dessus.

Suite à l'approbation de ce qui précède par l'associé unique, les résolutions suivantes ont été adoptées:

#### *Première résolution*

Il est décidé que l'associé unique renonce à son droit de recevoir la convocation préalable afférente à cette assemblée générale; l'associé unique reconnaît qu'il a été suffisamment informé de l'ordre du jour et qu'il se considère avoir été valablement convoqué et en conséquence accepte de délibérer et voter sur tous les points à l'ordre du jour. Il est en outre décidé que toute la documentation produite lors de cette assemblée a été mise à la disposition de l'associé unique dans un laps de temps suffisant afin de lui permettre un examen attentif de chaque document.



### Seconde résolution

Il est décidé d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de 1.184.225.000 SEK (un milliard cent quatre-vingt quatre millions deux cent vingt-cinq mille Couronnes Suédoises), afin de le porter de son montant actuel de 150.000 SEK (cent cinquante mille Couronnes Suédoises) à un montant de 1.184.375.000 SEK (un milliard cent quatre-vingt quatre millions trois cent soixante-quinze mille Couronnes Suédoises) par l'émission de 1.184.225 (un million cent quatre-vingt quatre mille deux cent vingt-cinq) nouvelles parts sociales ayant une valeur nominale de 1.000 SEK (mille Couronnes Suédoises) chacune, moyennant le paiement d'une prime d'émission d'un montant de 4.736.901.826,18 SEK (quatre milliards sept cent trente-six millions neuf cent un mille huit cent vingt-six virgule dix-huit Couronnes Suédoises), dont 118.422.500 SEK (cent dix-huit millions quatre cent vingt-deux mille cinq cents Couronnes Suédoises) seront affectés à la réserve légale, la totalité devant être libérée par un apport en nature consistant en l'ensemble des actifs et passifs (entièrement du patrimoine) de Sands Holdings (Gibraltar) Limited, une société constituée suivant le droit de Gibraltar, ayant son siège social à Suite 1, Burns House, 19 Town Range, Gibraltar (l'«Apporteur»).

### Troisième résolution

Il est décidé d'accepter la souscription et la libération par l'Apporteur des 1.184.225 (un million cent quatre-vingt quatre mille deux cent vingt-cinq) nouvelles parts sociales mentionnées ci-dessus par apport en nature de l'ensemble de ses actifs et passifs tels que définis ci-dessous.

#### Intervention de l'Apporteur - Souscription - Paiement

Intervient ensuite l'Apporteur, ici représenté par M<sup>e</sup> Raphaël Collin, Avocat à la Cour, ayant son adresse professionnelle au 398, route d'Esch, L-1471, Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

L'Apporteur déclare souscrire à toutes les 1.184.225 (un million cent quatre-vingt quatre mille deux cent vingt-cinq) nouvelles parts sociales ayant une valeur nominale de 1.000 SEK (mille Couronnes Suédoises) chacune (les "Nouvelles Parts Sociales").

L'émission des Nouvelles Parts Sociales est également sujette au paiement d'une prime d'émission d'un montant global de 4.736.901.826,18 SEK (quatre milliards sept cent trente-six millions neuf cent un mille huit cent vingt-six virgule dix-huit Couronnes Suédoises), dont 118.422.500 SEK (cent dix-huit millions quatre cent vingt-deux mille cinq cents Couronnes Suédoises) seront affectés à la réserve légale.

Les Nouvelles Parts Sociales ainsi que la prime d'émission de 4.736.901.826,18 SEK (quatre milliards sept cent trente-six millions neuf cent un mille huit cent vingt-six virgule dix-huit Couronnes Suédoises) ont été intégralement libérées par l'Apporteur au moyen d'un apport en nature de l'ensemble de ses actifs et passifs tel que défini par l'Article 4-1 (quatre-un) de la loi du 29 décembre 1971, telle que modifiée, qui prévoit une exonération du droit d'apport.

#### Description de l'apport

Les actifs et passifs apportés appartiennent à l'Apporteur, une société ayant son siège social dans l'Union Européenne et sont documentés dans la copie du bilan de l'Apporteur daté du 23 juillet 2008, lequel sera joint au présent acte (l'«Apport»).

Les actifs et passifs de l'Apport sont composés de:

#### ACTIFS

-150 (cent cinquante) parts sociales de 1.000 SEK (mille Couronnes Suédoises) chacune détenues dans le capital social de la Société;

- Une créance émanant d'une reconnaissance de dette ayant un taux d'intérêt de 6,20% émise par Fund American Holding AB, une société constituée et existante selon le droit suédois, d'un montant principal de 3.366.821.508,5 SEK (trois milliards trois cent soixante-six millions huit cent vingt-et-un mille cinq cent huit virgule cinq Couronnes Suédoises) en faveur de White Mountains Re Financial Services Limited, une société dûment constituée et existante selon le droit des Bermudes («WMrReFS») le 3 août 2004, justifiée par un certificat n<sup>o</sup>. SD-2, mais partiellement prépayée le 30 janvier 2008 pour un montant principal de 414.000.000 SEK (quatre cent quatorze millions de Couronnes Suédoises) réduisant le montant principal dû à 2.952.821.508,5 SEK (deux milliards neuf cent cinquante-deux millions huit cent vingt-et-un mille cinq cent huit virgule cinq Couronnes Suédoises) incluant tous les intérêts, droits et obligations et en dernier lieu cédée à l'Apporteur;

- Une créance émanant d'une reconnaissance de dette ayant un taux d'intérêt de 7,94% émise par Sirius Insurance Holdings Sweden AB, une société dûment constituée et existante selon le droit suédois («SIHAB») le 17 décembre 2007, justifiée par un certificat n<sup>o</sup>. SD-1, pour un montant principal de 500.000.000 SEK (cinq cent millions de Couronnes Suédoises) en faveur de WMrReFS, incluant tous les intérêts, droits et obligations et en dernier lieu cédée à l'Apporteur;

- Une créance émanant d'une reconnaissance de dette ayant un taux d'intérêt de 7,94% émise par SIHAB le 17 décembre 2007, justifiée par un certificat n<sup>o</sup>. SD-2, pour un montant principal de 500.000.000 SEK (cinq cent millions de Couronnes Suédoises) en faveur de WMrReFS, incluant tous les intérêts, droits et obligations et en dernier lieu cédée à l'Apporteur;



- Une créance émanant d'une reconnaissance de dette ayant un taux d'intérêt de 7,94% émise par SIHAB le 17 décembre 2007, justifiée par un certificat n<sup>o</sup> . SD-3, pour un montant principal de 500.000.000 SEK (cinq cent millions de Couronnes Suédoises) en faveur de WMReFS, incluant tous les intérêts, droits et obligations et en dernier lieu cédée à l'Apporteur;

- Une créance émanant d'une reconnaissance de dette ayant un taux d'intérêt de 7,94% émise par SIHAB le 17 décembre 2007, justifiée par un certificat n<sup>o</sup> . SD-4, pour un montant principal de 500.000.000 SEK (cinq cent millions de Couronnes Suédoises) en faveur de WMReFS, incluant tous les intérêts, droits et obligations et en dernier lieu cédée à l'Apporteur;

- Une créance émanant d'une reconnaissance de dette ayant un taux d'intérêt de 10,23% émise par SIHAB le 17 décembre 2007, justifiée par un certificat n<sup>o</sup> . JSD-1, pour un montant principal de 500.000.000 SEK (cinq cent millions de Couronnes Suédoises) à WMReFS, incluant tous les intérêts, droits et obligations et en dernier lieu cédée à l'Apporteur;

- Une créance émanant d'une reconnaissance de dette ayant un taux d'intérêt de 10,23% émise par SIHAB le 17 décembre 2007, justifiée par un certificat n<sup>o</sup> . JSD-2, pour un montant principal de 500.000.000 SEK (cinq cent millions de Couronnes Suédoises) à WMReFS, incluant tous les intérêts, droits et obligations et en dernier lieu cédée à l'Apporteur;

- Une créance émanant d'une reconnaissance de dette ayant un taux d'intérêt de 10,23% émise par SIHAB le 17 décembre 2007, justifiée par un certificat n<sup>o</sup> . JSD-3, pour un montant principal de 500.000.000 SEK (cinq cent millions de Couronnes Suédoises) à WMReFS, incluant tous les intérêts, droits et obligations et en dernier lieu cédée à l'Apporteur; et

- Les liquidités en compte bancaire pour un montant de 1.000 USD (mille Dollars Américains).

#### PASSIFS

- une dette d'un montant de 25.000 USD (vingt-cinq mille Dollars Américains) due à WMReFS; et

- une dette d'un montant de 4.460 USD (quatre mille quatre cent soixante Dollars Américains) due à Gibraltar International Trust Corporation.

Ainsi que tout élément d'actif ou de passif détenu par l'Apporteur qui pourrait exister à la date du présent acte, non mentionné parce qu'inconnu ou pour toute autre raison, qui est apporté avec tous les droits, titres, engagements et obligations, qui pourraient y être attachés de quelque manière que ce soit.

#### *Evaluation*

La valeur nette de cet apport en nature s'élève à 5.921.126.826,18 SEK (cinq milliards neuf cent vingt-et-un millions cent vingt-six mille huit cent vingt-six virgule dix-huit Couronnes Suédoises), correspondant à l'équivalent de 992,237,358.70 USD (neuf cent quatre-vingt-douze millions deux cent trente-sept mille trois cent cinquante-huit virgule soixante-dix Dollars Américains) suivant le taux de change USD/SEK s'élevant à 5.96745 la date des présentes. Cette évaluation a été approuvée par les gérants de la Société, conformément à une déclaration sur la valeur d'apport datée du 23 juillet 2008 qui restera annexée au présent acte notarié pour être soumise aux formalités d'enregistrement avec lui.

#### *Preuve de l'existence de l'apport*

Preuve de l'existence de l'apport a été donnée au notaire soussigné.

#### *Requête en exonération de droits d'apports*

Considérant qu'il s'agit d'une augmentation de capital d'une société de capitaux luxembourgeoise par un apport en nature à la Société consistant en l'ensemble de tous les éléments d'actifs et passifs (entièrement du patrimoine) d'une société de capitaux ayant son siège social dans un Etat membre de l'Union Européenne, sans aucune retenue ou exception, la Société demande expressément, pour l'apport décrit ci-dessus effectué par l'Apporteur, à bénéficier de l'application de l'article 4-1 (quatre-un) de la loi du 29 décembre 1971, telle que modifiée, qui prévoit l'exemption des droits d'apport.

#### *Intervention des gérants*

Sur ce, interviennent:

- a) M. Dennis P. Beaulieu, consultant, demeurant au 80 South Main Street, Hanover, NH 03755, Etats-Unis d'Amérique;
- b) M. Dominique Robyns, employé, domicilié professionnellement 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg; et
- c) M. Göran Thorstensson, employé, domicilié professionnellement Grevgatan 67, SE-114 59 Stockholm, Suède.

Tous, représentés par Me. Raphaël Collin, susnommé, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé qui restera annexée au présent acte;

agissant en leur qualité de gérants de la Société, demandent au notaire d'établir ce qui suit:

Reconnaissant avoir été préalablement informés de l'étendue de leur responsabilité, légalement engagés en tant que gérants de la Société en raison de l'apport en nature décrit ci-dessus, chacun d'eux donne expressément son accord sur la description de cet apport en nature, sur son évaluation, et confirme la validité de la souscription et de la libération.

#### *Quatrième résolution*

Suite à l'apport des 150 (cent cinquante) parts sociales d'une valeur nominale de 1.000 SEK (mille Couronnes Suédoises) de la Société par l'Apporteur, il est décidé d'annuler ces parts sociales avec effet immédiat.

En conséquence de l'annulation qui précède, le capital social de la Société est automatiquement réduit d'un montant de 150.000 SEK (cent cinquante mille Couronnes Suédoises).

*Cinquième résolution*

En conséquence des déclarations et résolutions précédentes et l'Apport étant totalement réalisé, la participation au capital social de la Société est désormais composée de:

- Sands Holdings (Gibraltar) Limited: 1.184.225 (un million cent quatre-vingt quatre mille deux cent vingt-cinq) parts sociales.

*Sixième résolution*

En conséquence des déclarations et résolutions qui précèdent, l'apport étant totalement réalisé, il est décidé de modifier l'article 8, paragraphe 1<sup>er</sup> des statuts de la Société pour lui donner la teneur suivante:

*«Capital - Parts Sociales - Article huit*

Le capital social de la Société est fixé à 1.184.225.000 SEK (un milliard cent quatre-vingt quatre millions deux cent vingt-cinq mille Couronnes Suédoises), représenté par 1.184.225 (un million cent quatre-vingt quatre mille deux cent vingt-cinq) parts sociales de 1.000 SEK (mille Couronnes Suédoises) chacune.»

*Coûts*

Les coûts, frais, taxes et charges, sous quelque forme que ce soit, devant être supportés par la Société ou devant être payés par elle en rapport avec cette augmentation de capital, ont été estimés à € 7.200.-.

Aucun autre point n'ayant à être traité, l'assemblée a été ajournée à 16H20.

A la suite de laquelle le présent acte notarié a été rédigé à Luxembourg, au jour qu'en tête.

Lecture ayant été faite de ce document aux personnes présentes, elles ont signé avec nous, notaire, l'original du présent acte.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle anglais, déclare que sur demande des personnes présentes à l'assemblée, le présent acte est établi en anglais suivi d'une traduction en français. Sur demande des mêmes personnes présentes, en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise prévaudra.

Signé: M. Gravinese, M. Ashworth, R. Collin, Moutrier Blanche.

Enregistré à Esch/Al. A.C., le 25 JUILLET 2008. Relation: EAC/2008/9973. — Reçu douze euros 12,-€.

*Le Receveur ff. (signé): N. Boica.*

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 28 juillet 2008.

MOUTRIER BLANCHE.

Référence de publication: 2008095884/272/378.

(080110670) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2008.

**Service, Communication & Stratégie Consulting S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 45.639.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008095697/734/12.

Enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2008, réf. LSO-CS10295. - Reçu 16,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080110136) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2008.

**Entreprise de Participations et d'Investissements, EPIS, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 127.584.

Le bilan au 31 mars 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008095695/734/12.

Enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2008, réf. LSO-CS10354. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080110145) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2008.

---

**EonTech Ventures S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 81.442.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juillet 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008095678/780/12.

Enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2008, réf. LSO-CS10779. - Reçu 28,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080110652) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2008.

---

**Mercado Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 86.589.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008095696/734/12.

Enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2008, réf. LSO-CS10353. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080110143) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2008.

---

**I.D.P. S.A., International Data Processing Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1941 Luxembourg, 167, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 22.236.

*Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue extraordinairement au siège social le 13 mai 2008*

Après délibération, l'Assemblée prend à l'unanimité la résolution suivante:

1. La démission de la société STRATEGO INTERNATIONAL SARL située au 167, route de Longwy, L-1941 Luxembourg, à son poste d'Administrateur est acceptée avec effet immédiat. Monsieur Claude SCHROEDER, demeurant au 498, route de Thionville, L-5886 Alzingen est nommé Administrateur en remplacement jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu en 2013.

La démission de la Société STRATEGO TRUST S.A. située au 167, route de Longwy, L-1941 Luxembourg, à son poste de Commissaire est acceptée avec effet immédiat. Monsieur Didier Pilier, demeurant au 13b, rue de Cérroux, B-1380 Lasne, est nommé Commissaire en remplacement jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu en 2013.

Les Administrateurs sortant sont renommés jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu en 2013.

*Administrateurs:*

- Monsieur Herbert GROSSMANN, demeurant au 75, rue des Romains, L-2443 Senningerberg.
- Monsieur Dominique FONTAINE, demeurant au 53 bte 7, Square de la Lys, B-6700 Arlon.

Les délégués à la gestion journalière, Madame Michèle LIARDET, demeurant au 20, route de Thionville, L-6791 Grevenmacher et Monsieur Amit RAM demeurant au 20, route de Thionville, L-6791 Grevenmacher, sont révoqués avec effet immédiat.

Pour extrait conforme  
D. FONTAINE

Référence de publication: 2008095987/792/28.

Enregistré à Luxembourg, le 24 juin 2008, réf. LSO-CR08688. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080110672) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2008.

---

**CORPUS SIREO Investment Residential No. 21 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1246 Luxembourg, 4A, rue Albert Borschette.

R.C.S. Luxembourg B 131.918.

—  
AUSZUG

Aus den Beschlüssen der alleinigen Gesellschafterin vom 20.06.2008 geht folgendes hervor:

- Die alleinige Gesellschafterin beschließt, Herrn Jochen Worringen, wohnhaft in Wusthoffstraße 2, D-45131 Essen, Deutschland als Geschäftsführer der Gesellschaft abzuwählen.

- Die alleinige Gesellschafterin beschließt, Herrn Thomas Bruns, wohnhaft in Adalbertstraße 18, D-44623 Herne, Deutschland als Geschäftsführer der Gesellschaft zu ernennen.

Für gleichlautenden Auszug, zum Zwecke der Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 10. Juli 2008,

*Für die Gesellschaft*

Unterschrift

*Ein Bevollmächtigter*

Référence de publication: 2008095991/1092/21.

Enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2008, réf. LSO-CS07654. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080110556) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2008.

---

**CORPUS SIREO Investment Residential No. 22 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1246 Luxembourg, 4A, rue Albert Borschette.

R.C.S. Luxembourg B 131.920.

—  
AUSZUG

Aus den Beschlüssen der alleinigen Gesellschafterin vom 20.06.2008 geht folgendes hervor:

- Die alleinige Gesellschafterin beschließt, Herrn Jochen Worringen, wohnhaft in Wusthoffstraße 2, D-45131 Essen, Deutschland als Geschäftsführer der Gesellschaft abzuwählen.

- Die alleinige Gesellschafterin beschließt, Herrn Thomas Bruns, wohnhaft in Adalbertstraße 18, D-44623 Herne, Deutschland als Geschäftsführer der Gesellschaft zu ernennen.

Für gleichlautenden Auszug, zum Zwecke der Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 10. Juli 2008.

*Für die Gesellschaft*

Unterschrift

*Ein Bevollmächtigter*

Référence de publication: 2008095992/1092/21.

Enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2008, réf. LSO-CS07653. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080110553) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2008.

---

**CORPUS SIREO Investment Residential No. 14 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1246 Luxembourg, 4A, rue Albert Borschette.  
R.C.S. Luxembourg B 130.419.

—  
**AUSZUG**

Aus den Beschlüssen der alleinigen Gesellschafterin vom 20.06.2008 geht folgendes hervor:

- Die alleinige Gesellschafterin beschließt, Herrn Jochen Worringen, wohnhaft in Wusthoffstraße 2, D-45131 Essen, Deutschland als Geschäftsführer der Gesellschaft abzuwählen.
- Die alleinige Gesellschafterin beschließt, Herrn Thomas Bruns, wohnhaft in Adalbertstraße 18, D-44623 Herne, Deutschland als Geschäftsführer der Gesellschaft zu ernennen.

Für gleichlautenden Auszug, zum Zwecke der Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, den 10. Juli 2008.

*Für die Gesellschaft*

Unterschrift

*Ein Bevollmächtigter*

Référence de publication: 2008095990/1092/21.

Enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2008, réf. LSO-CS07657. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080110558) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2008.

---

**Juris Invest S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons Malades.  
R.C.S. Luxembourg B 72.432.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue extraordinairement le 27 juin 2008 que:

- M. Marc SCHMIT, chef-comptable, avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg, a été nommé à la fonction d'administrateur en remplacement de M. Gérard MULLER, démissionnaire.

Son mandat arrivera à échéance à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2012.

Pour extrait conforme

SG AUDIT SARL

Signature

Référence de publication: 2008095910/521/16.

Enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2008, réf. LSO-CS09978. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080110455) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2008.

---

**Linkspan S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-6750 Grevenmacher, 6, rue de Luxembourg.  
R.C.S. Luxembourg B 86.470.

*Auszug aus dem Protokoll der Generalversammlung der Aktionäre der Firma Linkspan S.A. Abgehalten am 20. Juni 2008 um 14.00 Uhr*

Die Generalversammlung verlängert einstimmig das Mandat des Aufsichtskommissars EWA REVISION S.A., mit Sitz in L -9053 Ettelbruck, 45, avenue J.F. Kennedy bis zur Generalversammlung die im Jahre 2013 stattfinden wird.

Für gleichlautende Ausfertigung, zum Zwecke der Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations erteilt.

Unterschriften

*Der Verwaltungsrat*

Référence de publication: 2008095913/832/17.

Enregistré à Diekirch, le 23 juillet 2008, réf. DSO-CS00382. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): J. Tholl.*

(080110022) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2008.

---

**Architectures Nouvelles et Cuisines, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8009 Strassen, 123, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 41.023.

Le bilan au 31/12/2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 07/07/08.

Signature.

Référence de publication: 2008095961/1611/12.

Enregistré à Diekirch, le 18 juillet 2008, réf. DSO-CS00328. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(080110590) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2008.

---

**Mathis Prost Grevenmacher S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-5280 Sandweiler, Zone Industrielle Rolach.

R.C.S. Luxembourg B 40.945.

**EXTRAIT**

Il résulte du procès verbal du Conseil d'Administration tenu en date du 13 juin 2008 que:

1. Le Conseil décide d'accepter la démission de Monsieur Joseph Prost du poste de Président.
2. Monsieur Joseph Prost continuera à exercer son mandat d'administrateur jusqu'à son terme en 2010.
3. Est nommé Président, Monsieur Vic Prost, demeurant à L-5412 Canach.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Sandweiler le 13 juin 2008.

Vic PROST

Administration délégué

Référence de publication: 2008095984/507/18.

Enregistré à Luxembourg, le 23 juillet 2008, réf. LSO-CS08972. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080110009) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2008.

---

**Europa Carbon S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2320 Luxembourg, 43, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 114.227.

*Extrait des résolutions adoptées par l'Assemblée Générale des Associés de la Société tenue au siège social le 30 juin 2008*

Lors de l'Assemblée Générale des Associés de la Société qui s'est tenue au siège social en date du 30 juin 2008, il a été décidé de réélire Deloitte S.A., société anonyme dont le siège social est sis au 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 67.895, aux fonctions de réviseur d'entreprise de la Société, pour une période prenant fin lors de l'Assemblée Générale des Associés devant se tenir en 2009 pour statuer sur l'approbation des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2008.

Fait à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2008.

Certifié conforme et sincère

Pour la Société

Signature

Référence de publication: 2008096015/1138/20.

Enregistré à Luxembourg, le 16 juillet 2008, réf. LSO-CS06004. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080110549) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2008.

---



**CORPUS SIREO Investment Residential No. 23 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1246 Luxembourg, 4A, rue Albert Borschette.

R.C.S. Luxembourg B 131.935.

—  
AUSZUG

Aus den Beschlüssen der alleinigen Gesellschafterin vom 20.06.2008 geht folgendes hervor:

- Die alleinige Gesellschafterin beschließt, Herrn Jochen Worrigen, wohnhaft in Wusthoffstraße 2, D-45131 Essen, Deutschland als Geschäftsführer der Gesellschaft abzuberaufen.

- Die alleinige Gesellschafterin beschließt, Herrn Thomas Bruns, wohnhaft in Adalbertstraße 18, D-44623 Herne, Deutschland als Geschäftsführer der Gesellschaft zu ernennen.

Für gleichlautenden Auszug, zum Zwecke der Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, den 10. Juli 2008.

*Für die Gesellschaft*

Unterschrift

*Ein Bevollmächtigter*

Référence de publication: 2008096016/1092/21.

Enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2008, réf. LSO-CS07650. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080110542) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2008.

**AMP Capital Investors (BAA Toggle Holdco) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12-14, rue Léon Thyès.

R.C.S. Luxembourg B 138.616.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juillet 2008.

Martine SCHAEFFER

*Notaire*

Référence de publication: 2008096042/5770/12.

(080110340) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2008.

**Geosite C Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 127.719.

L'associé unique de la Société, la société GEOSIS LOGISTIC S.A., immatriculée au R.C.S. de Luxembourg sous le n° B 127.532, a changé de dénomination sociale en vertu d'un acte notarié en date du 11 octobre 2007.

La nouvelle dénomination sociale de l'associé unique de la Société est GEOVIA LOGISTICS S.A.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juin 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008096115/280/15.

Enregistré à Luxembourg, le 7 juillet 2008, réf. LSO-CS02727. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080110293) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2008.

**Gestion Internationale, Société Anonyme.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 26.771.

—  
EXTRAIT

Il résulte du Procès-Verbal de la réunion de l'Assemblée des Actionnaires, tenue en date du 25 février 2008 que:

L'Assemblée Générale a révoqué Madame Ana-Cristina GAMEIRA BAKER de ses fonctions d'administrateur et a élu en son remplacement, jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2006, Natixis Private Banking International ayant son siège social 51, avenue J.-F. Kennedy L-1855 LUXEMBOURG et représentée par Monsieur Gérard FERRET, Directeur Général.

*Pour la Société*  
Signature  
*Un mandataire*

Référence de publication: 2008096117/48/18.

Enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2008, réf. LSO-CS09809. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080109990) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2008.

---

**United Springs S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1746 Luxembourg, 2, rue Joseph Hackin.

R.C.S. Luxembourg B 109.820.

—  
*Extrait des décisions des associés prises en date du 27 juin 2008*

Mr Charles Etonde, né le 27 février 1976, à Douala (Cameroun), résidant professionnellement au 6, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg, a été nommé gérant de la société, pour une période illimitée (en remplacement de Melle Audrey Coppede, démissionnaire).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour United Springs, S.à r.l.*  
Signature  
*Un mandataire*

Référence de publication: 2008096119/1649/18.

Enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2008, réf. LSO-CS01529. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080110064) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2008.

---

**Focused Sicav, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 33A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 109.505.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale annuelle du 25 février 2008*

- Sont réélus au Conseil d'Administration:

- M. Aloyse Hemmen, 33A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, pour une période de 5 ans jusqu'à l'assemblée générale annuelle de 2013

- M. Thomas Rose, Gessnerallee 3-5, CH-8001 Zurich, pour une période de 4 ans jusqu'à l'assemblée générale annuelle de 2012

- M. Dirk Spiegel, Stauffacherstrasse 41, CH-8098 Zurich, pour une période de 3 ans jusqu'à l'assemblée générale annuelle de 2011

- M. Gerhard Fusenig, Stauffacherstrasse 41, CH-8098 Zurich, pour une période de 2 ans jusqu'à l'assemblée générale annuelle de 2010

- M. Gilbert Schintgen, 33A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, pour une période d'un an jusqu'à l'assemblée générale annuelle de 2009

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juin 2008.

*Pour Focused Sicav*

UBS Fund Services (Luxembourg) S.A.

Oliver Schutz / Michaela Imwinkelried

*Associate Director / Executive Director*

Référence de publication: 2008096095/1360/27.

Enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2008, réf. LSO-CS11756. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080110516) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2008.

**Cluny S.A., société de gestion de patrimoine familial, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 138.082.

*Extrait des résolutions circulaires prises par le conseil d'administration en date du 17 avril 2008*

Le conseil d'administration nomme Madame Barbara PATTERSON, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement à Compass Point, 9 Bermudiana Road Hamilton, HM 11, Bermudes, administrateur en remplacement de Madame Kim STEVENS.

Le mandat d'administrateur de Madame Barbara PATTERSON viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale annuelle statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2008.

Luxembourg, le 11 juillet 2008.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2008096098/534/19.

Enregistré à Luxembourg, le 23 juillet 2008, réf. LSO-CS09168. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080110461) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2008.

**EonTech Ventures S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 81.442.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale annuelle postposée de la société tenue à Luxembourg le 15 juillet 2008*

Les mandats des Administrateurs, à savoir Monsieur Jean-Marc FABER, résidant professionnellement au 63-65, rue de Merl à L-2146 Luxembourg, Monsieur Sandro GRIGOLLI, résidant au 50, rue de Moillebeau, CH-1209 Genève, Suisse et Monsieur Nicola BETTIO, résidant au 192, Via Fillungo, I-55100 Lucca, Italie et le mandat du commissaire aux comptes, PricewaterhouseCoopers Sàrl, ayant son siège social au 400, route d'Esch à L-1471 Luxembourg, sont reconduits jusqu'à l'Assemblée Générale Annuelle de 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

*EONTECH VENTURES S.A.*

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2008096088/780/20.

Enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2008, réf. LSO-CS10785. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080110645) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2008.

**Fiduphar S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3895 Foetz, 6, rue de l'Industrie.

R.C.S. Luxembourg B 105.328.

Nouvelle adresse d'un administrateur:

Monsieur Antoine SECK, avec adresse professionnelle à L - 3895 FOETZ, rue de l'Industrie Zone Industrielle.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Foetz, le 9 juillet 2008.

FIDUPHAR S.A.

A. SECK

Administrateur

Référence de publication: 2008096091/2725/16.

Enregistré à Luxembourg, le 17 juillet 2008, réf. LSO-CS06621. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080110526) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2008.

---

**Fintower Finance Service S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1911 Luxembourg, 9, rue du Laboratoire.

R.C.S. Luxembourg B 136.549.

—  
*Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 7 mai 2008*

Le conseil d'administration accepte la démission de Monsieur John SEIL de son mandat d'administrateur.

Est nommé administrateur en remplacement de Monsieur John SEIL, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2008, Monsieur Federico FRANZINA, employé privé, demeurant professionnellement au 8-10, rue Mathias Hardt, Luxembourg.

Luxembourg, le 9 juillet 2008.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2008096104/534/17.

Enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2008, réf. LSO-CS08332. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080110386) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2008.

---

**Golden Investors S.A., Société Anonyme (en liquidation).**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R.C.S. Luxembourg B 51.322.

—  
**CLÔTURE DE LIQUIDATION**

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale des associés tenue en date du 16 mai 2008*

L'Assemblée prononce la clôture de la liquidation de la Société GOLDEN INVESTORS S.A. (en liquidation) qui cessera d'exister.

L'Assemblée décide que les documents sociaux seront conservés, au minimum pendant 5 années, au siège social de ladite société, à savoir au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 08/07/08.

GOLDEN INVESTORS S.A., (en liquidation)

Monsieur Marc LAMESCH

Le liquidateur

Référence de publication: 2008096128/565/20.

Enregistré à Luxembourg, le 17 juillet 2008, réf. LSO-CS06569. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080110698) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2008.

---

**London & Paris Investments S.A., Société Anonyme (en liquidation).**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R.C.S. Luxembourg B 77.034.

—  
**CLÔTURE DE LIQUIDATION**

*Extrait des résolutions des associés tenue en date du 9 juin 2008*

L'Assemblée prononce la clôture de la liquidation de la Société LONDON & PARIS INVESTMENTS S.A. (en liquidation) qui cessera d'exister.

L'Assemblée décide que les documents sociaux seront conservés, au minimum pendant 5 années, au siège social de ladite société, à savoir au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 08/07/08.

Pour LONDON & PARIS INVESTMENTS S.A.  
EUROTIME S.A.

Le liquidateur

Signatures

Référence de publication: 2008096127/565/21.

Enregistré à Luxembourg, le 17 juillet 2008, réf. LSO-CS06571. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080110695) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2008.

---

**Safilo Capital International SA, Société Anonyme.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 90.240.

*Extrait des minutes de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui s'est tenue le 27 mars 2008*

A l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de Safilo Capital International S.A. il a été décidé comme suit:

- D'accepter la démission de Monsieur Mattia Danese, ayant son adresse professionnelle au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg en tant qu'administrateur de la société, avec effet au 21 mars 2008

- D'accepter la nomination de Madame Cândida Gillespie, ayant son adresse professionnelle au 2-8, avenue Charles De Gaulle L-1653 Luxembourg, comme administrateur de la société avec effet au 21 mars 2008;

- De transférer le siège social de la société et l'adresse professionnelle de Monsieur Doeke van der Molen, administrateur du 20, rue de la Poste L-2346 Luxembourg au 2-8, avenue Charles De Gaulle L-1653 Luxembourg.

Luxembourg, le 9 juillet 2008.

Luxembourg Corporation Company SA

Mandaté à cet effet

Signatures

Référence de publication: 2008096126/710/21.

Enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2008, réf. LSO-CS07392. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080110725) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2008.

---

**Geosite S Sarl, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 25.000,00.**

Siège social: L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 127.718.

*Extrait des résolutions prises à l'assemblée générale ordinaire annuelle de la société tenue en date du 9 juillet 2008*

1. Le mandat des gérants:

1. Monsieur Stephen LAWRENCE, demeurant 6, ruelle des Chambres Chaudes, CH-1271 Givrins, gérant;

2. Monsieur Pii KETVEL, demeurant 20 C, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg, gérant;

3. Monsieur Michael CHIDIAC, demeurant 41, bvd Royal, L-2449 Luxembourg, gérant.

est renouvelé jusqu'à l'issue de la prochaine assemblée générale ordinaire de la Société statuant sur les comptes clos en décembre 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10/07/08.

Signature.

Référence de publication: 2008096107/280/19.

Enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2008, réf. LSO-CS08152. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080110343) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2008.

---

**AMB Fund Luxembourg 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 123.348.

Il résulte des résolutions écrites prises par l'associé unique en date du 10 juillet 2008, de reconduire pour une période renouvelable d'un an prenant fin lors de l'Approbation par l'Associé Unique des comptes annuels de la Société clos au 31 décembre 2008, le mandat des gérants suivants:

- TMF Corporate Services S.A.;
- Rohn Thomas Grazer et;
- Arthur Gerard Marie Tielens.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juillet 2008.

*Pour la société*

TMF Corporate Services S.A.

*Gérant*

Signatures

Référence de publication: 2008096118/805/22.

Enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2008, réf. LSO-CS09634. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080110040) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2008.

**Geosite LM Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 127.722.

L'associé unique de la Société, la société GEOSIS LOGISTIC S.A., immatriculée au R.C.S. de Luxembourg sous le n<sup>o</sup> B 127.532, a changé de dénomination sociale en vertu d'un acte notarié en date du 11 octobre 2007.

La nouvelle dénomination sociale de l'associé unique de la Société est GEOVIA LOGISTICS S.A.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juin 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008096114/280/15.

Enregistré à Luxembourg, le 7 juillet 2008, réf. LSO-CS02724. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080110298) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2008.

**Electro-Stugalux S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8030 Strassen, 96, rue du Kiem.

R.C.S. Luxembourg B 82.240.

*Extrait de l'assemblée générale ordinaire annuelle tenue le 9 juin 2008*

1) L'assemblée générale nomme Monsieur Gino ARMANI, né à Luxembourg le 28 avril 1965, demeurant 5, rue des Jardins à L- 7325 Heisdorf en qualité d'administrateur de la Société. Son mandat prendra fin en même temps que celui des autres administrateurs de la Société, à savoir immédiatement après l'assemblée générale statutaire de 2013.

2) L'assemblée générale renouvelle le mandat du commissaire aux comptes, Monsieur Félix SCHMITZ, demeurant 8A, rue de la Montagne, L-5862 Hesperange pour l'exercice 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 juillet 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008096112/280/17.

Enregistré à Luxembourg, le 17 juillet 2008, réf. LSO-CS06374. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080110305) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2008.



**Geosite S Sarl, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 25.000,00.**

Siège social: L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.  
R.C.S. Luxembourg B 127.718.

L'associé de la Société, la société GEOSIS LOGISTIC S.A., immatriculée au R.C.S. de Luxembourg sous le n° B 127.532, a changé de dénomination sociale en vertu d'un acte notarié en date du 11 octobre 2007.

La nouvelle dénomination sociale de l'associé de la Société est GEOVIA LOGISTICS S.A.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juin 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008096113/280/15.

Enregistré à Luxembourg, le 7 juillet 2008, réf. LSO-CS02719. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080110302) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2008.

**Luximo (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 2.700.000,00.**

Siège social: L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.  
R.C.S. Luxembourg B 124.733.

*Extrait des résolutions prises par l'associé unique*

1. Les mandats des gérants de la Société: Monsieur Pierre METZLER, demeurant 69, boulevard de la Pétrusse à L-2320 Luxembourg, Monsieur Stephan HÜRLIMANN, demeurant 56, Dufourstrasse à CH-8034 Zurich et Monsieur Herbert KAHLICH, demeurant 11, Löwenstrasse à CH-8001 Zurich ont été renouvelés jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle de la Société appelée en 2009 à approuver les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2008.

2. PriceWaterHouseCoopers, société à responsabilité limitée, ayant son siège social à L-1014 Luxembourg, 400, route d'Esch, immatriculée auprès du Registre de Commerce de Luxembourg sous le numéro B 65477, a été nommée de réviseur aux comptes de la Société jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle de la Société appelée en 2009 à approuver les comptes de l'exercice social prenant fin au 31 décembre 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juillet 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008096111/280/21.

Enregistré à Luxembourg, le 22 juillet 2008, réf. LSO-CS08367. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080110311) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2008.

**Thya S.A., Société Anonyme.**

**Capital social: EUR 31.000,00.**

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.  
R.C.S. Luxembourg B 85.878.

EXTRAIT

L'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires tenue en date du 14 juillet 2008 a approuvé les résolutions suivantes:

- La démission de Roeland P. Pels, en tant qu'Administrateur de la société, est acceptée avec effet immédiat.
- Frank Walenta, avec adresse professionnelle au 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg est élu nouvel Administrateur de la société avec effet immédiat et ce jusqu'à l'Assemblée Générale Annuelle de l'an 2013.

Luxembourg, le 14 juillet 2008.

Pour extrait conforme

Bart Zech

Référence de publication: 2008096155/724/18.

Enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2008, réf. LSO-CS10144. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080110626) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2008.

**Aero Technical Support & Services Holdings, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: CAD 36.416.257,00.**

Siège social: L-2440 Luxembourg, 59, rue de Rollingergrund.

R.C.S. Luxembourg B 128.997.

—  
EXTRAIT

Il résulte d'une cession de parts sociales du 25 juin 2008 que l'associé de la Société Airline Services Corporation a transféré toutes les 1.800.000 parts sociales à ACTS LP., une «Limited Partnership» selon de droit de québécois, Canada, ayant son siège au 5100, De Maisonneuve Boulevard West, CDN - H4A 3T2 Montréal (Québec)

Suite à ce transfert, les parts sociales dans la Société sont détenues comme suit:

ACTS LP.: 10.107.257 parts sociales.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour Aero Technical Support & Services Holdings S.à r.l.*

Dr. Wolfgang Zettel

Gérant

Référence de publication: 2008096150/7441/22.

Enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2008, réf. LSO-CS11361. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080110128) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2008.

---

**Media Lario International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 97.870.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2007 (version abrégée) ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008096147/693/13.

Enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2008, réf. LSO-CS09435. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080110486) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2008.

---

**Juniper Investment S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1911 Luxembourg, 9, rue du Laboratoire.

R.C.S. Luxembourg B 52.852.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 25 juin 2008*

Sont nommés administrateurs, leurs mandats expirant lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2008:

- Monsieur Alain STEICHEN, docteur en droit, demeurant professionnellement au 44, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg;

- Monsieur Larry PILLARD, directeur de sociétés, demeurant au 25, chemin des Cerisiers, CH-1009 Pully;

- Monsieur Pit RECKINGER, avocat, demeurant professionnellement au 2, place Winston Churchill, L-2014 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juillet 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008096106/534/19.

Enregistré à Luxembourg, le 18 juillet 2008, réf. LSO-CS06923. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080110351) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2008.

---

**Coldmatic Group Europe S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 49.600,00.**

Siège social: L-1720 Luxembourg, 6, rue Heine.

R.C.S. Luxembourg B 108.938.

Monsieur Pierre METZLER, demeurant professionnellement 69, boulevard de la Pétrusse à L-2320 Luxembourg, a démissionné de ses fonctions de gérant unique de la Société avec effet au 17 juin 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 juillet 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008096109/280/14.

Enregistré à Luxembourg, le 17 juillet 2008, réf. LSO-CS06373. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080110332) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2008.

---

**HINZ Luxembourg G.m.b.H., Société à responsabilité limitée.**

R.C.S. Luxembourg B 94.782.

Die Fiduciaire Hellers, Kos & Associés S.à r.l. kündigt mit sofortiger Wirkung den Sitz der Gesellschaft Hinz Luxembourg GmbH.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, den 8. Juli 2008.

Fiduciaire Hellers, Kos & Associés Sàrl, Luxembourg

Unterschrift

Référence de publication: 2008096132/7262/14.

Enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2008, réf. LSO-CS07516. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080110482) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2008.

---

**ThalassaVita Centre Esthétique, s.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5495 Schengen, 18A, rue d'Elvange.

R.C.S. Luxembourg B 108.935.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2008.

Christine DOERNER

Notaire

Référence de publication: 2008096083/209/12.

(080110560) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2008.

---

**Signitec S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8308 Capellen, 25-27, Parc d'Activités.

R.C.S. Luxembourg B 114.640.

*Generalversammlung der Gesellschafter abgehalten am 1. Juli 2008*

*Gesellschaftssitz*

Die Generalversammlung beschließt, mit sofortiger Wirkung den Gesellschaftssitz von L-8038 Capellen, P.A.C. Hirebesch 25-27 nach L-8308 Capellen, P.A.C. Hirebesch 25-27 zu verlegen.

Luxembourg, den 2. Juli 2008.

Unterschrift.

Référence de publication: 2008096137/1218/14.

Enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2008, réf. LSO-CS04488. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080110369) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2008.

---

**Sublime S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1229 Luxembourg, 3, rue Bender.  
R.C.S. Luxembourg B 102.184.

—  
*Extrait des résolutions de l'associé unique prises le 2 juillet 2008*

L'Associé unique de la société a pris les décisions suivantes:

- Acceptation de la démission de Madame Marguerite BERTHOLET demeurant à L-3771 Tétange, 2, rue de la Gare, de ses fonctions de gérante technique avec effet immédiat en date du 1<sup>er</sup> juillet 2008.

- Nomination de Madame Calixte Yomache HAPPI née le 6 juin 1971 à Sangmelima (Cameroun) demeurant à 3, rue Bender, L-1229 Luxembourg aux fonctions de gérante unique avec effet immédiat pour une durée indéterminée.

La société sera valablement engagée par la signature individuelle de la gérante unique.

**REQUISITION**

En date du 1<sup>er</sup> juillet 2008, ont eu lieu les cessions de parts sociales suivantes:

- Madame Honorine Wameni HAPPI a cédé les huit parts sociales qu'elle détient à Madame Calixte Yomache HAPPI.

- Madame Marguerite BERTHOLET a cédé les deux parts sociales qu'elle détient à Madame Calixte Yomache HAPPI.

Au terme de ces cessions de parts sociales, la répartition du capital de la société SUBLIME S.à r.l. est la suivante: Madame Calixte Yomache HAPPI née le 6 juin 1971 à Sangmelima (Cameroun) demeurant à 3, rue Bender, L-1229 Luxembourg, détient 100 parts sociales et est devenue associée unique.

Luxembourg, le 4 juillet 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008096157/1218/24.

Enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2008, réf. LSO-CS04483. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080110360) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2008.

---

**VISTRA (Luxembourg) S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 750.000,00.**

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.  
R.C.S. Luxembourg B 37.185.

**EXTRAIT**

En date du 8 juillet 2008, l'Associé unique a approuvé la résolution suivante:

Monsieur Roeland P. Pels fera partie du Conseil de Gérance au titre de Gérant administratif.

Luxembourg, le 8 juillet 2008.

Pour extrait conforme

Bart Zech

Référence de publication: 2008096156/724/16.

Enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2008, réf. LSO-CS10146. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080110661) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2008.

---

**Isghl S.A., Société Anonyme.**

R.C.S. Luxembourg B 63.945.

La société Axiome Audit Sàrl dans les bureaux de laquelle la société anonyme ISGHL S.A. avait fait élection de son siège social au 3, rue Guillaume Kroll à L-1882 Luxembourg a dénoncé avec effet à ce jour, le siège social de ladite société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 juillet 2008.

Marco Ries

Gérant

Référence de publication: 2008096141/768/14.

Enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2008, réf. LSO-CS09624. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080110048) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2008.